

MONTATAIRE

Bulletin Municipal

une situation insupportable

Pour les Communes la crise est profonde



Faisant face à de multiples transferts de charges :

— les collectivités locales supportent les 3/4 des dépenses d'équipement mais ne perçoivent que 1/5 des recettes fiscales.

Subissant le taux élevé de l'inflation, Victimes du scandale de la T.V.A.,

— En 1975 la Ville de Montataire a payé à l'Etat 1.071.403,05 Francs.

Elles sont au bord du gouffre.



Et les Maires, paralysés par la politique du pouvoir, n'ont plus les moyens de satisfaire les besoins et aspirations de la population.

Pour les citadins, la vie d'aujourd'hui est difficile



Les impôts locaux sont trop lourds.

Aussi, les élus ne veulent plus être des collecteurs d'impôts pour l'Etat. Ils refusent de gérer la crise et de faire supporter aux contribuables les augmentations d'impôts, conséquences de l'injuste politique du pouvoir.



Et qu'en sera-t-il de l'avenir pour leurs enfants quand aujourd'hui l'inquiétude du lendemain est déjà grande.

des solutions pour que cela change

Dans l'immédiat : remboursement de la TVA, revalorisation des subventions de l'Etat, répartition plus juste des recettes fiscales.

Dans l'avenir : une réforme démocratique pour une vie et des finances plus saines des collectivités locales, que permettra la mise en œuvre du Programme Commun de la Gauche.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

M. LEMAIRE

57, Rue de la République - MONTATAIRE

Tél. 455.25.07

Fournisseur des
Écoles et C. E. S.
de la Région
Creilloise

Articles de Bureau

ASSURANCES

Accidents
Incendie
Vie



Gilbert GRISON

Agent Général du Groupe ZURICH

13, Rue Finsterwalde

Tél. 455.05.76

MONTATAIRE



Madame
Françoise Poulain

Pingouin Stemm

77, rue Jean Jaurès

MONTATAIRE

**laines - chaussettes
bas - collants
tapis - cannevas**

MACHINE A TRICOTER « KNITAX »
MACHINE A COUDRE « ELNA » et « ZENITH »
MACHINE A REPASSER « ELNAPRES »



DARBIER-REVAUX

455.40.90

Guilde des Orfèvres

HORLOGER - BIJOUTIER - JOAILLIER
ORFÈVRE DEPUIS 1877
LISTE DE MARIAGE

14, Place Carnot B. P. 320-60311 CREIL

MADAME, MONSIEUR,

M^{me} ROUSSELLE Thérèse

et son personnel existant

se tiennent à votre disposition pour
assurer avec sérieux et compétence
tous vos problèmes de COIFFURE

178, rue Jean Jaurès

☎ 455.11.29 - MONTATAIRE

Robert HENON

FER - METAUX - PAPIERS

Chantier : Rue Ginisti

Siège : 18, rue Voltaire

MONTATAIRE

Tél. 455.46.38

CHEMISERIE

Comptoir Cotonnier

RIDEAUX



83 à 91, rue Gambetta à **CREIL** - Tél. 455.06.63

Pour toutes les Fêtes le "Comptoir Cotonnier" vous propose

● **PARURES DE LIT**

Tobra, Anne de Solène,
Les 3 Jonquilles, Black lady
Les 3 Sapins, Gérardmer, etc...

● **TAPIS** Peltex, Kadoura

● **CHEMISERIE ET TRICOTS**

● **VÊTEMENTS PROFESSIONNELS**

● **SERVICES DE TABLES**

Clair Décor, Nydel, Basques
Dewitte, Florgal, Dentelle, etc...

● **TISSUS D'AMEUBLEMENT**

● **LITERIE "TRECA"**

● **GRAND CHOIX de RIDEAUX**
Spécialiste



Vente et pose de tringles
Devis gratuit

TREYER s. a. r. l.

Transports - Affrètement

51, Rue Lénine
60160 MONTATAIRE

455.31.17

Il n'y a qu'une Maison du Bois

CHARPENTES PRETAILLEES

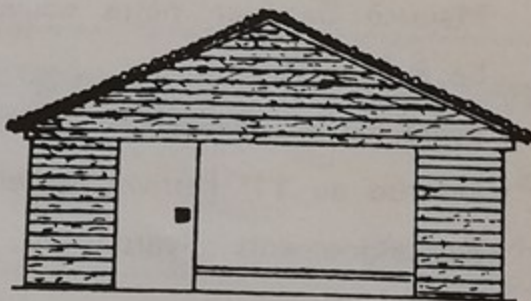
CONTREPLAQUES

TOUTES TABLETTES

MOULURES

HUISSERIES

PORTES



CROISEES PREFABRIQUEES

QUINCAILLERIE DECORATIVE

PERSIENNES BOIS ET FER

VOLETS ROULANTS

PORTES ISOPLANES

TAPIS BALSAN

Dépositaire

G I M M

TOUS BOIS à la demande

Dépositaire

G I M M

CREIL

PLACE ALBERT DUGUÉ

CREIL

Tél. 455.30.89

(Près de l'Église)

PARKING

Editorial

de

M. le Maire

Chômage, vie chère, loyers et charges trop lourds... les difficultés des familles s'accroissent sans cesse. A la liste déjà longue de tout ce qu'il faut payer sont venus s'ajouter les impôts locaux. Beaucoup de familles ont pu constater, cette année encore, des augmentations. Elles sont le résultat de la réforme des impôts locaux décidée en 1974 par Giscard d'Estaing, de la hausse des impôts départementaux votée par la majorité de droite du Conseil Général.

C'est ainsi que les impôts locaux ont atteint un niveau bien trop élevé, insupportable pour certaines familles touchées par le chômage, la maladie, etc...

L'application du surloyer dans les H.L.M. constitue une nouvelle atteinte au niveau de vie des locataires.

Le surloyer est un impôt supplémentaire pour eux alors qu'ils sont déjà aux prises avec la hausse des charges, les menaces d'expulsions, de saisies, de coupures d'eau, de gaz ou d'électricité.

C'est pourquoi le mardi 17 février dernier, une délégation des locataires H.L.M. de notre ville s'est rendue à l'Office d'H.L.M. de Creil avec, à sa tête Maurice Bambier (qui aujourd'hui est le Conseiller Général de notre canton).

Le motif de cette importante délégation : les surloyers.

Après discussion avec des responsables de l'Office, un accord est intervenu pour que certaines anomalies soient supprimées.

Ceci est une nouvelle démonstration que l'action est bénéfique et montre aussi que la classe ouvrière ne se résigne pas à l'austérité, que la lutte pour les revendications et les libertés est indispensable.

Enfin, c'est la confirmation qu'il faut changer la société des privilèges et du profit, illustrée par les 500 jours de règne de Messieurs Giscard d'Estaing - Chirac - Poniatoski... et faire triompher au plus vite le Programme commun et



aller vers le socialisme aux couleurs de la France.

Dans cette bataille politique gigantesque de tout un peuple, la commune a un rôle important à jouer.

En 1945, les travailleurs de Montataire ont élu leur première municipalité communiste. Depuis 30 ans, ils ont une base d'appui essentielle dans leurs luttes pour faire céder le patronat et le pouvoir qui le sert.

Mais l'exploitation du grand capital règne aussi en dehors de l'entreprise. Pour garantir ses profits, il tend à limiter les réalisations sociales et les équipements indispensables à la vie quotidienne des familles. C'est pour les milliardaires que le pouvoir réduit sans cesse les finances et les libertés communales.

En 1974, 6.000 milliards d'anciens francs de fonds publics ont été versés aux grandes sociétés.

Il est de plus en plus évident que la solution, à la crise des communes, passe plus que jamais par la réalisation des réformes contenues dans le Programme Commun de la gauche : nationalisation, réforme de la fiscalité, participation et élargissement des libertés...

Ainsi, pour sortir du tunnel, pour les travailleurs comme pour les communes, une autre politique sociale et démocratique est nécessaire et elle est possible.

Il dépend des travailleurs qu'elle se réalise !

Pour cela, il faut que l'union se développe dans l'action pour imposer les revendications immédiates et les changements indispensables afin de vivre mieux et libres dans une société nouvelle.

Robert TRIN.

ENTREPRISE GUERRA-TARCY

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 F

TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL
BATIMENT



Agence de CREIL : Rue Charles-Somasco
Tél. 455-05-94

« TOUJOURS MIEUX VOUS SERVIR...

TEL EST NOTRE DESIR

EN VOUS PREPARANT VOTRE POISSON...

A NOTRE FAÇON »

LE LITTORAL

5, rue Henri Barbusse - MONTATAIRE

CHOIX — QUALITE — FRAICHEUR

☎ 455.19.49

S. a. Garage DEBUQUOY

Route de Chantilly

60100 CREIL

Tél. 455-11.50 et 13.44

Station Service "ESSO" ouverte Jour et Nuit

AUTOMARCHÉ PERMANENT

Toutes Marques - Tous modèles - Révisés et Garantis

SERVICE ENTRETIEN — OUTILLAGE MODERNE

RÉPARATIONS - TOLERIE - PEINTURE

PIÈCES DÉTACHÉES - ACCESSOIRES - PNEUS



CHRYSLER

SIMCA

SUNBEAM

CONCESSIONNAIRE

Pour vos CHAUSSURES, une bonne adresse :

B. BOUTHEMY

125, r. Jean-Jaurès - 60160 MONTATAIRE

Tél. 455 09.85 et sur votre marché

INTERFLORA

FLEURISTE

LUCETTE

24, Rue de la République - 60160 MONTATAIRE

Livraison : Tél. 455.24 61

Budget Primitif 1976

Cette année encore, l'élaboration du budget primitif pour 1976 a nécessité de nombreuses séances de travail. Séances de travail rendues d'autant plus pénibles qu'elles consistent non pas seulement à l'examen des réalisations à effectuer pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de la cité, mais bien plutôt à constater qu'il n'est possible, dans l'état de fait actuel, que de réaliser le strict minimum indispensable pour que notre ville ne meure pas.

C'est ainsi que dans bien des domaines (sportif, social, culturel, etc...), nous sommes amenés à différer la réalisation de projets qui sont pourtant loin d'être superflus ou luxueux.

Donc, après trois réunions du Bureau Municipal, une séance de travail du Conseil, la réunion de toutes les Commissions, et enfin la réunion officielle du Conseil Municipal qui l'a adopté, voici ce que représente le budget.

Le total budgétaire pour 1976 s'élèvera à 17.249.058 Francs.

Les recettes de la Commune seront de 4.954.290 Francs.

En conséquence, le prélèvement fiscal, c'est-à-dire le produit des contributions locales, sera de 12.294.768 Francs.

Par rapport à l'an dernier, le prélèvement fiscal est supérieur de 1.790.826 Francs, soit 17,05 %. Mais l'incidence sur la feuille d'impôts des Montatairiens, en ce qui concerne la taxe d'habitation, sera, elle, inférieure, compte tenu essentiellement du plus grand nombre de contribuables (1).

D'après les estimations que nous avons pu faire au moyen des chiffres qui nous sont connus, c'est-à-dire seulement ceux concernant la commune, nous pouvons dire que l'augmentation du budget provoquera une augmentation de la taxe d'habitation, et seulement pour la part communale, de 10 % environ.

Le budget communal est divisé en deux chapitres :

— la section investissement	2.590.829 Frs
— la section fonctionnement	14.658.229 Frs

La part de la section investissement représente cette année 15 % du total budgétaire (27 % en 1975), ce qui souligne la dégradation incessante de la situation des communes, comme nous le remarquons déjà l'année dernière dans ce même Bulletin.

Encore qu'il soit important de savoir que dans ce chapitre, la somme consacrée à des dépenses réellement nouvelles d'investissement est de 1.460.000 Frs, le reste concernant les remboursements de la part en capital des emprunts déjà réalisés.

Les plus grosses dépenses de la section de fonctionnement étant consacrées aux rémunérations du personnel (salaires + charges) 7 millions environ, aux dépenses de carburants et combustibles (véhicules et chauffage des bâtiments), aux remboursements de la part d'intérêts des emprunts déjà réalisés.

Il est aisé de se rendre compte que, d'année en année, la part du budget nécessaire SEULEMENT aux dépenses de fonctionnement est de plus en plus importante.

C'est pourquoi le Conseil Municipal, en même temps qu'il a voté ce budget, a adopté une motion qui y sera jointe et déposée à la Sous-Préfecture.

Par cette motion, les élus municipaux entendent agir à nouveau contre les transferts de charges de l'Etat sur les Collectivités locales, la faiblesse des subventions accordées aux communes, le non-remboursement de la T.V.A. payée à l'Etat. Ils exigent également une redéfinition des charges et des ressources entre l'Etat et les Collectivités locales.

Au sujet de la T.V.A. par exemple, la ville de Montataire a payé en 1975 plus de 107 millions d'anciens francs à l'Etat, c'est-à-dire autant que le total des taxes d'habitation payées par tous les Montatairiens ! !

Les Communes, les Départements, les Districts, sont au bord de l'asphyxie !

Les contribuables, quant à eux, sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir supporter la charge fiscale qui leur est imposée.

Cette situation n'a que trop duré. Des changements fondamentaux sont nécessaires et urgents ; il sont contenus dans le Programme Commun des Partis de Gauche. Conscients, unis et forts, il faudra les imposer.

Jacques TURLETTI.

(1) L'an dernier, un certain nombre de constructions nouvelles, terminées et habitées, n'ont pas été prises en compte à cause de difficultés des services des impôts. Ce qui a provoqué un accroissement plus important que prévu de la part de chacun.

DECORATION - VOILAGES - RIDEAUX - MEUBLES - CADEAUX Pour tout problème CONSULTEZ-NOUS

NOUS sommes compétents
NOUS dépannons vite

Bois détail - Peintures
Droguerie - Sanitaire - Tous styles
Electricité - Lustrerie - Couvre-lit - Literie
Réfrigérateurs - Machines à coudre
Machines à laver - Télévision - Transistors
Détartrage chauffe-eau - Installe tringles à rideaux

FRANCO
BELGE

CREIL MÉNAGER

deville

3, rue Jean Macé, 2, rue G.-de-Narval - Tél. 425.14.72 CREIL PLATEAU

S^{TE} WARME

☎ 458.60.08

5, Place de la Mairie - COYE-LA-FORÊT

DEPANNAGE BRULEURS MAZOUT
AGENT FRANCIA-HOVAL

FOURNITURES GÉNÉRALES
POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

E^{ts} MORICONI

21 bis, rue Jules-Michelet, 60100 CREIL - Tél. (4) 425.14.18

Le Bureau d'Aide Sociale

A Montataire, le Bureau d'Aide Sociale fonctionne depuis bien des années. En effet, dès qu'ils furent à la tête de la Municipalité, les élus communistes s'attachèrent à développer ce domaine.

Aujourd'hui l'aide apportée aux personnes est importante tant au niveau de la petite enfance, avec le Centre P.M.I., la Crèche, des soins sont effectués dans le cadre du Centre de soins, des personnes âgées, des familles en difficultés...

LA PETITE ENFANCE : de la naissance à 6 ans

En 1975, 917 nourrissons ont été visités par le Docteur en Pédiatrie, Docteur BENZAQUEN et Mesdames OUSSAIDEN et DEPUILLE, Infirmières en P.M.I.

Ceci en 50 consultations entièrement gratuites, quelque soit le régime social de l'assuré.

La fréquentation de ce centre P.M.I. est très importante ; par exemple pour le dépistage précoce de certaines malformations ou handicaps (nous encourageons les mamans à se présenter toujours plus nombreuses à ces consultations).

Il est très important de savoir qu'aucune subvention départementale n'étant accordée pour ce service, les frais de docteur et de pharmacie incombent entièrement à la Municipalité.

Sont accueillies aussi des personnes à des consultations prénuptiales, pré et post-natales ainsi que les nourrices agréées.

En 1975, 33 consultations et 326 consultants. Le service est assuré par le Docteur MARTIN, spécialiste en gynécologie et en obstétrique, tous les frais étant à la charge de la commune. Par exemple, pour les frais d'analyses, soit 5.627,65 Frs, rien ne fut versé à la Municipalité.

D'autre part, nous ne disposons dans notre Centre P.M.I. que d'un appareil de radioscopie assez ancien ; la présence d'un appareil de radiologie serait très souhaitable, mais sans subvention l'achat d'un tel dispositif pour notre commune, s'avère trop onéreux. Voilà à quoi aboutit la politique du gouvernement qui réduit de plus en plus le budget santé.

A noter que chaque année le Bureau d'Aide Sociale offre un goûter précédé d'une séance de marionnettes et un jouet à tous les enfants ayant été présentés régulièrement aux visites des nourrissons.

Pour 1975, 381 enfants ont eu cette joie. Coût : 4.400 Frs.

LE SERVICE VACCINATIONS

En 1975, 1.502 enfants et adultes ont été vaccinés par le docteur du Centre. Ces vaccinations sont entièrement gratuites, mais les frais de fonctionnement du service sont à la charge complète de la Municipalité.

LE CENTRE DE SOINS

En 1975, 1.021 clients.

Comment fonctionne le centre de soins ?

Un infirmier s'occupe des piqûres intramusculaires, intraveineuses, prises de sang, pansements...

Une personne est chargée du règlement du ticket modérateur. Tout assuré social peut s'adresser à ce service :

HORAIRE :

Tous les jours de 8 à 9 heures ; de 11 à 12 heures ; de 16 h. 30 à 18 heures, sauf le samedi.

Pour les malades au lit, les handicapés, les personnes ayant des difficultés à se déplacer, ces soins sont donnés à domicile.

Pour ce service, la Municipalité ne perçoit que le remboursement des caisses où sont affiliés les malades, soit pour 1975 : 28.154,22 Frs.

Les salaires (infirmier et personnel), achats de petits matériels : aiguilles, seringues, etc... sont encore à la charge de la Municipalité. Coût total : 340.084,46 Frs.

En 1976 :

● somme allouée pour l'action sociale
● au budget primitif 1976 : 2.271.792,50
● soit 13,17 % du budget.



Les jeunes enfants à la Crèche

Des visites du soir, gratuites également, sont organisées pour les membres des sociétés sportives de Montataire. En 1975 : 800 sportifs.

LA CRÈCHE MUNICIPALE

La crèche municipale Louise Michel, qui ressort aussi de l'action sociale, accueille actuellement 40 enfants : 21 petits - 19 grands.

Le personnel se compose ainsi :

Une directrice, une jardinière, 8 auxiliaires, une cuisinière, une lingère, deux femmes de service qui travaillent à temps complet.

Le pédiatre et le psychologue sont occupés à temps partiel.

Les inscriptions se font dès le début de la grossesse et se confirment 15 jours ou un mois après la naissance. Actuellement, 13 enfants nouveaux sont inscrits dans la section des petits et notre souci est de pouvoir accueillir ces bébés (notre crèche ne pouvant recevoir que 40 enfants).

C'est pourquoi la création de crèches à domicile, comme nous les concevons, serait très importante, car les enfants seraient suivis comme à la crèche, par du personnel qualifié.

La somme par jour demandée à la famille, calculée selon le quotient familial, s'étale actuellement entre 5 et 25 Frs, alors que le prix de revient réel d'une journée de crèche pour un seul enfant est en réalité de 117,75 Frs.

Bilan 1975 : Recettes : 211.877,60 ; Dépenses : 665.066,78 ; Déficit : 453.189,18.

Les enfants reçoivent également, comme ceux présents au P.M.I., un jouet à Noël.

L'AIDE EN DIRECTION DES PERSONNES AGÉES

Les personnes âgées ont beaucoup de difficultés pour vivre. Pour adoucir un peu cette misère, l'aide sociale distribue chaque mois, selon un plafond de ressources établi par la commission, des bons de denrées alimentaires, de pain, de combustible.

En 1975, 148 personnes bénéficiaient de ces aides. Coût : 158.611,80 Frs.

A Montataire, nous avons beaucoup de considération pour les anciens à qui nous devons les acquis des luttes sociales ; aussi une part du budget d'action sociale leur est spécialement réservée. Pour l'année 1975 :

— Un repas annuel : 397 anciens ont participé. Coût : 17.216,95 Frs.

— Un voyage annuel : 410 anciens. Coût : 19.521 Frs.

— Une distribution du colis : 1.100 anciens. Coût : 39.590,86 Frs.

Quels services rend-il à la population ?

Nos anciens bénéficient également d'un foyer mis à leur disposition rue des Déportés, où un goûter (petits gâteaux, boissons chaudes ou froides) leur est servi gratuitement. Ils peuvent y pratiquer certaines activités selon leur goût. Une subvention est prévue à cet effet.

LE BUREAU D'ACTION SOCIALE EST PRESENT PARTOUT

Nos militaires ne sont pas oubliés.

C'est ainsi que l'année passée, 108 soldats inscrits reçurent un mandat en juillet à l'occasion des fêtes du 14 juillet et de Montataire, et un autre en décembre à l'occasion des fêtes de Noël.

Coût total : 5.659 Frs.

Fréquemment, la Municipalité doit aussi secourir les familles en difficulté, soit pour cause de maladie, de chômage partiel ou total (les chômeurs attendent jusqu'à 3 ou 4 mois pour que leur dossier soit établi et qu'ils puissent toucher leurs allocations de chômage), ou tout simplement parce que la vie de chaque jour devient insupportable. Dans ces cas, nous attribuons des bons, ou la cantine gratuite aux enfants de ces familles.

Le service d'aide sociale est aussi à la disposition de la population pour tous renseignements, papiers à remplir, dossiers à remplir (les feuilles de déclarations d'impôt...).

Tout cela ne nous dispense pas de régler notre part à l'aide sociale légale qui comporte :

- l'aide médicale à domicile,
- l'aide médicale hospitalière,
- l'aide aux tuberculeux.

Le montant de cette part payée par la Municipalité au département, en 1975, s'élève à 697.450 Frs.

Cette part progresse très nettement d'année en année :

1973 : 476.400 Frs	1975 : 697.450 Frs
1974 : 571.680 Frs	1976 : 836.940 Frs

Nos anciens étaient nombreux au repas du 3 avril dernier



Nous, conseillers municipaux, membres du Bureau d'Aide Sociale, nous voudrions élargir ces services qui vont de paire avec le progrès et l'évolution : telles des séances de cours d'accouchement sans douleur - des conseillers conjugaux, un planning familial, une halte garderie, des crèches à domicile... ce qui correspondrait aux besoins de la population. Mais nous nous heurtons toujours aux manques de subventions, de locaux, et même de personnel qualifié, et de plus nous avons aussi le souci de ne pas augmenter démesurément les impôts, car, comme tous, nous connaissons les problèmes de la vie.

Ceci dit, pour aller de l'avant, dans ce domaine comme dans les autres, il faut qu'ensemble nous fassions aboutir nos revendications telles que :

- le remboursement total et immédiat de la T.V.A. ;
- l'arrêt des transferts de charges opérés par l'Etat ;
- l'attribution complète de la taxe sur les salaires ;
- des subventions plus importantes et réelles afin de réaliser le programme prévu.

Micheline DELLOUE - Lucienne BULCKE.

Établissements

BRUYERE

14, rue de Prony - PARIS

DIRECTION DE CREIL

Route de Creil à SAINT-LEU

Tél. 455.03.12

Travaux publics

Ouvrages d'art

Constructions industrielles

Béton armé

LE SPORT : Une politique défailante de l'Etat

Le fonctionnement des sociétés sportives incombe en grande partie aux Municipalités. C'est une situation des plus anormales. Depuis plusieurs années déjà, nous tirons la sonnette d'alarme et le moins que l'on puisse constater c'est que la réaction souhaitée ne s'est pas faite dans le sens espéré.

Pour exemple, le dernier budget du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et Loisirs :

7/1.000 du budget général de l'Etat !

C'est encore plus faible qu'il n'y a 7 ans ; à l'époque, un certain Pierre Mazeaud, alors Député, s'adressait au Ministre des Sports, en regrettant l'insuffisance du budget et le recul incroyable du nombre de postes d'enseignants d'éducation physique.

Que penser alors de l'attitude du même Pierre Mazeaud, maintenant ministre, promulgueur d'une loi qui, bien que revue et corrigée devant la réprobation unanime du mouvement sportif, n'en accentue pas moins un désengagement financier de l'Etat et officialise la politique sportive menée depuis une dizaine d'années.

LES RESULTATS D'UNE POLITIQUE SPORTIVE DESASTREUSE

La loi est votée, la note désormais connue. Le sport a sa « charte », et cependant, différents secteurs du mouvement sportif vont rester déçus dans leur attente. Malgré les nombreuses propositions d'amendements, malgré les vœux répétés de la grande majorité, les professeurs d'E.P.S. ne verront pas leur nombre augmenter (et il en manque 20.000), les élèves ne feront toujours pas 5 heures de sport par semaine et les moyens feront toujours cruellement défaut.

La disposition essentielle qui aurait voulu faire de l'entreprise un secteur prioritaire, avec l'école pour le développement du sport de masse, a été elle aussi écartée.

LE SCANDALE DE LA T.V.A. ET DES SUBVENTIONS

Grâce à l'inévitable T.V.A., nous assistons à ce paradoxe qui veut que ce soit le sport qui rapporte à l'Etat. Quant aux subventions d'investissements sportifs, recitons pour mémoire l'exemple significatif du financement des tribunes du stade Marcel Cœne ; non seulement les sommes attribuées par l'Etat étaient ridiculement faibles en regard aux millions investis, mais évidemment l'Etat en récupérait la majeure partie en T.V.A. Mieux, maintenant, dans l'escalade de la duperie, ou plutôt de l'escroquerie : on nous doit toujours quelque 42 millions de subventions. Et bien ces 42 millions ont quelque peu fondus, chemin faisant ; ils en sont pour l'instant à 35, sans aucune certitude d'attribution pour 1976. En plus de l'inflation galopante que nous subissons, que va-t-il rester lorsqu'enfin les pouvoirs de tutelle daigneront nous donner notre dû ?

D'autre part, quels crédits a-t-on prévus pour augmenter les subventions des disciplines sportives de tous genres, car là aussi on assiste à un total report des charges sur les collectivités locales.

DES DIFFICULTES DE TOUT GENRE

J'aimerais d'ailleurs ouvrir une parenthèse d'importance : la grande majorité des clubs ont des difficultés de gestion de plus en plus pressantes. Les finances n'en sont pas toujours la cause directe, mais dans la plupart des cas elles provoquent les maux habituels de nos sociétés sportives, ne serait-ce, entr'autres, que les problèmes relatifs à l'encadrement. Ce n'est un secret pour aucun d'entre nous, lesdits clubs ne vivent que grâce au dévouement de dirigeants, d'animateurs et d'éducateurs bénévoles dont on ne dira jamais assez les mérites.

Malheureusement, le bénévolat a également tendance à diminuer, et pas seulement dans des disciplines bien connues.

Nous assistons à l'heure actuelle à une escalade effarante dans la course aux budgets de certaines sociétés qu'il est aisé de déifier dans la justification de telles pratiques. Si encore ce genre de choses correspondait à une tentative de développement du sport de masse, ou du sport pour tous auquel tout militant sportif est en droit de prétendre, peut-être pourrions-nous tolérer pudiquement ces besoins supplémentaires, mais apparemment il

n'y a aucune commune mesure avec cet objectif. Bien au contraire, ces fonds ne sont destinés qu'à une « élite », toute relative d'ailleurs. Il est injuste que la différence des moyens soit au départ d'une telle ampleur vis-à-vis d'autres clubs moins importants et que cette tendance aille encore en s'accroissant par la décision d'assemblées départementales accordant aux plus « huppés » des moyens qui seraient bien plus logiquement employés en direction d'une réelle politique de jeunes, véritablement formés au club.

SITUONS LES RESPONSABILITES

Le sport est une chose, la politique en est une autre, affirmerons-nous ! Mais n'allons surtout pas prétendre qu'aucun rapport n'existe. De fait, quelle sera la réaction du sportif devant sa mise en chômage ou la diminution de son pouvoir d'achat ?

Comment réaliser les équipements indispensables que sont stades, salles de sport, piscines, si les gaspillages budgétaires dévient les crédits destinés aux sports, en orientant les fonds disponibles vers des investissements « productifs » diamétralement opposés aux investissements de consommation ?

Pas de sport sans crédit, c'est évident, et à l'heure actuelle il y a contradiction entre les besoins sportifs de la population et l'effort du gouvernement pour satisfaire ces besoins.

Il en résulte que les sportifs s'adressent à leurs Municipalités, à leurs élus proches de la population qui répondent aux demandes.

Donner aux jeunes et aux autres le goût du sport avec les moyens de le pratiquer est absolument nécessaire, sans oublier pour autant les autres besoins en évitant de les opposer.

Nous en sommes à l'heure des choix et aussi difficiles qu'ils soient, il faut les faire, « aidés en cela » (si l'on peut dire) par les « plans » à partir desquels les communes mènent comme elles le peuvent la politique qui leur est propre. Les emprunts ne sont contractables qu'en regard des subventions, elles-mêmes lâchées pour une réalisation bien déterminée. Après un séjour trop long dans les services de l'Etat, on va daigner débloquent cet argent qui nous est indispensable pour, au moins... payer (à l'Etat) la T.V.A. par laquelle on récupèrera d'une main lestée ce que l'on aura attribué bien difficilement de l'autre.

Bénéfice pour la commune : zéro ou presque, mais cela aura permis à une administration totalitaire un droit de contrôle, de critique et de gestion des plus intolérables sur le travail des municipalités.

Par les faits concrets et la vie de tous les jours, dans les communes, les problèmes ne cessent de s'accroître en même temps que les besoins.

Comment pourrait-on prétendre contenter tout le monde dans les conditions de réalisations qui nous sont faites actuellement ?

LES BESOINS A MONTATAIRE

Pour ce qui nous concerne, et sans ordre préférentiel, la construction d'une salle de sports à niveaux spécifiques serait assez bien vue par le judo-club ; deux courts de tennis nouveaux allègeraient quelque peu le planning actuel des courts existants qui, bien que discutés quant à leur conception, rendent d'appréciables « services » ; l'aménagement du 1^{er} étage des tribunes verrait aussi la satisfaction, non seulement des joueurs de billard plus qu'à l'étroit dans leurs locaux de « transit », mais aussi des gymnastes guettés par l'asphyxie pure et simple de par le nombre important de leurs membres. Nul doute également que l'aménagement d'une plaine de jeux serait favorablement accueillie, pas seulement par les sportifs pratiquants, mais par toute une population concentrée autour d'espaces verts restreints qui leur son interdits. Nous aurons aussi une pensée émue en direction de cette hypothétique piscine que chacun apprécierait au plus haut point, mais que nous ne pourrions réaliser sans subventions.

Malgré tous ces manques, les résultats obtenus par les différentes sections sont des plus probants.

Jean-Pierre BESSON.

La vie sportive à Montataire

La mise en place du service municipal des sports était des plus souhaitables et le bon fonctionnement des écoles municipales de sports n'était possible que dans ce contexte.

C'est maintenant chose faite et là, où matériellement nous n'avions guère de problèmes, les écoles ont été créées.

L'U.C.M. s'est élargie en une section cyclotouriste depuis peu et bien que différente dans sa conception et ses aspirations, il est quasiment certain qu'elle provoquera l'éclosion de jeunes qui voudront tâter au vélo avant d'en faire leur sport favori. On peut donc considérer dans une certaine mesure que les « cyclos » auront vocation de mini-école de cyclisme. Problème majeur, là aussi, l'encadrement, qui, plus que dans d'autres disciplines, doit être des plus compétents. Le cyclisme est un sport formidable, mais il peut être aussi ingrat ou dangereux ; on ne lâche pas n'importe qui sur les routes, sans mesures de sécurité.

Nouvelle section aussi, dans un tout autre domaine, celle de gymnastique féminine volontaire, forte maintenant de quelque 64 personnes. Là pas ou peu de difficultés, la bonne volonté de chacun pouvant aplanir quelques petites questions de principes.



Deux écoles sportives de Montataire
Le basket-ball - L'athlétisme

ROIG
peinture

PEINTURE
PAPIERS PEINTS
VITRERIE
RAVALEMENT

36, rue Colonel Fabien - MONTATAIRE 60160

7, rue Jean Mauguet - RIEUX 60870

☎. 455.24.75

Le tournoi Juniors-Espoirs de Football

ÉDITION 1976

Ce tournoi, troisième du nom, verra son déroulement, contrairement aux informations données dans le Bulletin Municipal de décembre 1975, au cours de la dernière semaine du mois d'août comme pour les deux précédentes formules. A cela plusieurs raisons : la principale étant due à la difficulté de s'implanter sur le plan européen face à des organisations bien plus anciennes que la nôtre, bénéficiant de plus de conditions financières et géographiques auxquelles notre commune ne pourra jamais prétendre. Il paraît difficile de rivaliser en environnement avec Nice, Cannes, Toulon ou Genève..., et si nous comptons parfois de belles étendues d'eau, elles ne sont jamais dues qu'aux crues du Thérain, dans un cadre qui n'a rien à voir avec le lac bien connu. Il est aisé de comprendre les clubs qui ont à choisir.

Un autre aspect à considérer, plus pratique, celui des installations dont nous disposons. Nos deux terrains subissent des conditions climatiques bien définies et durant la période d'hiver il est difficile de les maintenir en bon état, surtout l'ancien, plus que fatigué. Organiser un tournoi de niveau européen, c'est bien, mais il faut que cela se fasse dans les meilleures conditions possibles, et par conséquent sur de bonnes pelouses. Incontestablement, août nous facilite la tâche et nous permet d'avoir le temps de travailler à la réfection des gazons.

D'autre part, la volonté d'instaurer le tournoi à la Pentecôte était surtout justifiable pour pouvoir s'attacher la participation de certaines équipes d'Europe de l'Est, leurs calendriers nationaux étant excentrés par rapport aux nôtres. Mais comme certains pays ont, depuis cette année, adopté le même type de compétition que nous, nous voilà donc revenus à la période initiale de fin août. Consolons-nous en pensant que le manque à gagner sur les entrées, dû à l'absence des vacanciers, sera très certainement compensé par une affluence plus importante aux buvettes, à condition toutefois que le soleil nous soit aussi largement distribué que les deux années précédentes.

Toute personne qui souhaiterait apporter sa contribution au déroulement de ces journées sera la bienvenue. Se faire connaître auprès de M. WICART, salle Marcel Cœne, téléphone 455.19.71 ou après de dirigeants sportifs locaux.

Programme des matches :

JEUDI 26 AOUT 1976 : Stade Kléber Sellier (ancien stade)

19 h. 30 : match du groupe A : Red-Star-St-Ouen - A.S. Ostende (Belgique).

21 h. 00 : match du groupe B : R.C. Lens - R.C.S. Anderlecht (Belgique).

VENDREDI 27 AOUT 1976 : Stade Kléber Sellier

19 h. 30 : Groupe B : R.C. Lens - C.S.K.A. Sofia (Bulgarie).

21 h. 00 : Groupe A : Red-Star-St-Ouen - S.L. Benfica (Portugal).

SAMEDI 28 AOUT 1976 : Stade Marcel Cœne (nouveau stade)

15 h. 00 : Groupe A : S.L. Benfica - A.S. Ostende.

16 h. 30 : Groupe B : R.S.C. Anderlecht - C.S.K.A. Sofia.

DIMANCHE 29 AOUT 1976 : Stade Marcel Cœne

REUNION D'ATHLÉTISME à partir de

10 h. : Finale 5^e et 6^e place.

14 h. : Finale 3^e et 4^e place.

16 h. : Finale 1^{re} et 2^e place.

REMISE DES PRIX vers 17 h. 50.

LA VOIRIE : OÙ EN S

Dans notre dernier bulletin municipal de décembre 1975, nous avons porté à votre connaissance le montant global des travaux de voirie pour 1975-1976, soit 1.574.307,50 Frs, hors taxes et, en incluant la fameuse T.V.A., 1.851.385,62 Frs.

1.000.000 d'emprunts ont été souscrits au budget 1975.

Le tableau prévisionnel des opérations ci-dessous vous permettra de mieux apprécier les chiffres, l'adjudication ayant été nettement supérieure aux prévisions.

Désignation	Montant Hors Taxes	Montant T.T.C.
Rue Emile Zola	204.940	253.059,91
Rue du Jeu d'Arc	142.777	176.390,90
Allée des Marronniers	94.140	116.244,07
Avenue Anatole France	135.600	167.438,80
Parking Avenue A. Croizat	429.000	529.729,20
Rue Jules Uhry	421.935	521.005,20
Total	1.428.392	1.763.868,08



*La rue du Jeu d'Arc
Sa réfection prévue dans
le programme 1976
était vraiment nécessaire*

D'autre part compte tenu des textes en vigueur, le montant de ces travaux fait l'objet, à la date de leur exécution, d'une actualisation, c'est-à-dire d'une augmentation en fonction du nouvel indice des prix.

ETAT DE LA VOIRIE DEPUIS L'ADJUDICATION DU 20 SEPTEMBRE 1975

— La rue Jules Uhry est maintenant terminée. Nous avons fait procéder dans le même temps à la remise en état de « la raquette » desservant les H.L.M.

Une participation a été demandée à l'Office Public l'H.L.M. de Creil.

— Pour la mise en œuvre du parking de l'Avenue Ambroise Croizat, les services municipaux ont dû procéder à un remblai de matériaux sains de quelque 26.000 m³ (si cette opération avait dû être exécutée par une entreprise privée à raison de 12 F le m³, cela aurait coûté 320.000 Frs supplémentaires).

Cette réalisation qui permet le stationnement de 110 à 120 voitures légères et de 12 à 14 semi-remorques ou poids lourds rendra bien des services, en l'occurrence les jours de marché.

— La partie de l'Avenue Anatole France située entre les châteaux d'eau et l'ancienne église est achevée. Après avoir exécuté les travaux du réseau d'eaux pluviales, l'entreprise Jean Lefebvre mit en œuvre la voirie.

— La rue Emile Zola, la rue du Jeu d'Arc et l'Allée des Marronniers sont les voies à aménager dans le cadre du programme 1976.

Ceci dit, nous espérons que ce programme sera terminé avant l'hiver. L'exécution de la rue Emile Zola, étant fonction d'un crédit du District (pour l'achèvement du réseau d'eaux usées et pluviales), viendra peut-être en dernier.

*Rue Anatole
France
Mise en place
du réseau
d'écoulement
des eaux
pluviales*



*Le nouveau
parking
Avenue
Ambroise Croizat*



ROSA coiffure



9, Rue de la République

MONTATAIRE Tél. 455.12.28

MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE

455.11.88



MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE



LA VOIRIE : OÙ EN S

Dans notre dernier bulletin municipal de décembre 1975, nous avons porté à votre connaissance le montant global des travaux de voirie pour 1975-1976, soit 1.574.307,50 Frs, hors taxes et, en incluant la fameuse T.V.A., 1.851.385,62 Frs.

1.000.000 d'emprunts ont été souscrits au budget 1975.

Le tableau prévisionnel des opérations ci-dessous vous permettra de mieux apprécier les chiffres, l'adjudication ayant été nettement supérieure aux prévisions.

Désignation	Montant Hors Taxes	Montant T.T.C.
Rue Emile Zola	204.940	253.059,91
Rue du Jeu d'Arc	142.777	176.390,90
Allée des Marronniers	94.140	116.244,07
Avenue Anatole France	135.600	167.438,80
Parking Avenue A. Croizat	429.000	529.729,20
Rue Jules Uhry	421.935	521.005,20
Total	1.428.392	1.763.868,08

D'autre part compte tenu des textes en vigueur, le montant de ces travaux fait l'objet, à la date de leur exécution, d'une actualisation, c'est-à-dire d'une augmentation en fonction du nouvel indice des prix.

ETAT DE LA VOIRIE DEPUIS L'ADJUDICATION DU 20 SEPTEMBRE 1975

— La rue Jules Uhry est maintenant terminée. Nous avons fait procéder dans le même temps à la remise en état de « la raquette » desservant les H.L.M.

Une participation a été demandée à l'Office Public l'H.L.M. de Creil.

— Pour la mise en œuvre du parking de l'Avenue Ambroise Croizat, les services municipaux ont dû procéder à un remblai de matériaux sains de quelque 26.000 m³ (si cette opération avait dû être exécutée par une entreprise privée à raison de 12 F le m³, cela aurait coûté 320.000 Frs supplémentaires).

Cette réalisation qui permet le stationnement de 110 à 120 voitures légères et de 12 à 14 semi-remorques ou poids lourds rendra bien des services, en l'occurrence les jours de marché.

— La partie de l'Avenue Anatole France située entre les châteaux d'eau et l'ancienne église est achevée. Après avoir exécuté les travaux du réseau d'eaux pluviales, l'entreprise Jean Lefebvre mit en œuvre la voirie.

— La rue Emile Zola, la rue du Jeu d'Arc et l'Allée des Marronniers sont les voies à aménager dans le cadre du programme 1976.

Ceci dit, nous espérons que ce programme sera terminé avant l'hiver. L'exécution de la rue Emile Zola, étant fonction d'un crédit du District (pour l'achèvement du réseau d'eaux usées et pluviales), viendra peut-être en dernier.



La rue du Jeu d'Arc
Sa réfection prévue dans
le programme 1976
était vraiment nécessaire



Rue Anatole
France
Mise en place
du réseau
d'écoulement
des eaux
pluviales



Le nouveau
parking
Avenue
Ambroise Croizat

ROSA coiffure



9, Rue de la République

MONTATAIRE Tél. 455.12.28

MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE

455.11.88



MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE

455.11.88



N SOMMES-NOUS dans ce domaine ?

Certes, nous avons mis l'accent sur les réfections de voirie depuis plusieurs années et ce malgré d'énormes difficultés.

Je ne prendrai pour exemple que l'étude du budget primitif 1976 où nous avons passé de longues heures, dans les commissions, au Bureau Municipal et au Conseil Municipal.

Nous ne le répèterons jamais assez, la politique de récession des pouvoirs publics, le transfert des charges toujours plus important sur les budgets des communes, le non-remboursement de la T.V.A. payée à l'Etat par les communes, mettent vos élus dans des difficultés toujours croissantes.

Quant aux subventions, lorsque nous en arrachons, elles sont neutralisées dans la réalité puisque, d'une part, elles ne nous sont versées que plusieurs années après, sur un montant de réalisation en dessous de la réalité, et que, d'autre part, il existe cette fameuse T.V.A.

Souhaitons que cette politique d'asphyxie des collectivités locales prenne fin rapidement.

Pour ce faire, tous unis, il faut que nous confirmions cette poussée à gauche remarquée lors des dernières élections cantonales ; ce qui permettra de réaliser les changements démocratiques contenus dans le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche.

Irénée BAS.

La voie industrielle

Le Conseil Général de l'Oise a débloqué la somme de 330 millions pour continuer la voie industrielle. Or, pour terminer cette voie et se raccorder sur le CD 92 « Route de Saint-Leu », il en faudrait le double. (Rappelons que les 500 millions de 1975 ont servi à exécuter les 2 ponts franchissant le CD 123 (Route de Creil-Montataire) et la ligne S.N.C.F. de Beauvais).

Nous allons étudier avec les services de l'équipement la meilleure utilisation de cette subvention en espérant toutefois que le Conseil Général, où siège maintenant un groupe de 4 Conseillers généraux communistes, décidera enfin de terminer, en 1977, la partie de cette voie industrielle qui traverse le territoire de Montataire.

Quant à nous, nous attendons la réalisation complète pour cette année !



Etat actuel
des remblais entre
les ponts du C.D. 123
et du Thérain

Déviaton du CD 123

Un récent entretien avec les services de l'équipement de Creil nous permet de dire, aujourd'hui, qu'il sera possible dans le courant de cette année de réaliser un tapis d'enrobé à chaud de 4 à 5 cm sur presque toute la longueur de la déviaton du CD 123 : depuis le passage à niveau rue Lénine jusqu'à la chaufferie de la Résidence Hélène. Pour cela 2.800 tonnes seront nécessaires. La rue de Condé est comprise dans cet aménagement, ce qui permettra d'avoir une rue en parfait état. Cette opération sera prise sur les crédits voirie ouverts au budget 1976.

GODART Père et Fils

Sté N.C. TRANSPORT

87, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.12.79

Imprimerie NATUREL

TOUS TRAVAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
Naissance - Mariage - Visite et Deuil

60160 MONTATAIRE Tél. 455.07.40

MENUISERIE • AGENCEMENT

Daniel PENNETIER

CUISINES SUR MESURES

INSTALLATION DE MAGASINS

VITRIFICATION DE PARQUETS

135, rue Louis Blanc

MONTATAIRE

Tél. 455.13.34

avenue de la gare



MAES

l'opticien kryss de CREIL

MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE

455.11.88

MAILLARD

bijoutier de France

MONTATAIRE

455.11.88

S.A.R.L. QUENON - RIDOUX

Service
après-vente

RADIO
TELEVISION
ELECTRO-MENAGER

TOUTES LES GRANDES MARQUES

78-80, rue Jean Jaurès

Tél. 455.13.35

MONTATAIRE

RAPID' PLAN S.A.

TOUT POUR LE DESSIN INDUSTRIEL
TIRAGES DE PLAN
PHOTOCOPIES
OFFSET

Magasin d'exposition : 8 et 10, rue de Condé

Atelier de tirage de plan : Avenue de la Libération
60160 MONTATAIRE

Tél. 455.23.68

CONNAISSEZ-VOUS LE PLAN EPARGNE-LOGEMENT

Société Générale

Renseignez-vous : 6, place Auguste Génie

60160 MONTATAIRE

Tél. 455.18.11

Peinture
Tôlerie Automobile

R. Rousselle

Tél. 455.21.43

24, Rue du 8 Mai 1945

MONTATAIRE

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Albert DELANSOY

MARBRERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.12.01

Caveaux en ciment armé, pierres
briques, parpaings

Monuments au prix de fabrique
Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

MOTEUR SERVICE

MOTOCULTEURS - TRONÇONNEUSES - TONDEUSES

FAUCHEUSES - POMPES A EAU

REMORQUES - TARIÈRES - ALTERNATEURS

Jean-Pierre WRZOCHOL

ATELIERS DE REPARATIONS

Démonstration gratuite à domicile

60700 PONT-SAINT-MAXENCE

Tél. 472.23.00

- Homelite
- Husqvarma
- Wolf
- Gaby
- Toro
- Lawn boy
- Flymo
- Staub
- Labor Hako
- Briban



GUILLUMMETTE ET PLACE

CONCESSIONNAIRES **BERLIET**

Rue Ch. Somasco

CREIL

Téléphone 455.29.79

E^{ts} ANDRIEUX

DISTRIBUTEUR BOSCH

FOURNITURES GENERALES

POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Z.I. - NOGENT - 60103 CREIL Cédex - B. P. 45

Tél. 455.23.00

"La Pergola"

GRANDE SALLE AU 1^{er} ETAGE

SALON THE - RESTAURANT - BAR - BRASSERIE

J.C. JACOMET, Propriétaire

15, rue de la République - 60100 CREIL - Tél. 425.02.49

LES CLASSES DE NEIGE

Cette année, ce sont cinq classes qui ont bénéficié d'un séjour à la montagne. Deux sont parties en janvier près de Gap, deux en février et une en mars près de Saint-Jean de Maurienne.

Ces cinq classes ont été prises en charge par « Voyages - Vacances - Loisirs » qui est un organisme qui gère des colonies de vacances, des centres d'accueil pour adolescents, des maisons familiales.

Chaque centre dispose d'une équipe de direction (directeur - économiste) et d'animateurs (2 par classe) chargés d'encadrer les enfants pour le ski et pour les activités d'éveil en dehors de la classe.

Les conditions de séjour, si je prends pour exemple février à Saint-Sorlin d'Arves, sont très satisfaisantes.

Tout d'abord, le site : très agréable par son ensoleillement mais aussi par l'abondance de la neige et la proximité des pistes. Ensuite, le ski : les élèves sont encadrés par des moniteurs qui vivent avec eux tout le séjour, ils goûtent aux joies du ski de piste et du ski de fond. Enfin, l'hébergement : les enfants sont par chambre de 4, 5 ou 6, les locaux sont fonctionnels (salles de classe, de jeu), ils n'ont pas le temps de s'ennuyer, la nourriture est correcte.

Le fait que chaque classe soit encadrée par une équipe instituteur-animateur permet une exploitation pédagogique intéressante : activités diverses (veillées, travaux manuels...), enquêtes (vie dans le village, géographie...), visites (fromagerie, ferronnerie...) et amène les enfants à une véritable découverte d'un milieu qui leur était jusque là inconnu.

Une seule ombre : le voyage. Le car jusqu'à Paris, le train de Paris à Saint-Jean de Maurienne, le car ensuite. A l'aller, départ à 9 h. 30, arrivée à midi trente le lendemain. Les trains spéciaux passent après les autres et mettent beaucoup plus de temps. Il semble (expérience de la région parisienne) que le voyage en car soit plus rapide, moins onéreux et beaucoup plus rationnel.

Cette seule ombre mise à part, ce séjour est très profitable tant du point de vue scolaire que du point de vue de la santé de nos enfants.

Il est dommage que le pouvoir, qui refuse toute subvention pour ces classes de neige, veuille les remettre en cause. Il ferait mieux de prévoir des crédits supplé-

mentaires (actuellement la Municipalité ne bénéficie que d'une subvention du Conseil Général) pour permettre à tous les enfants de Montataire de bénéficier d'un séjour à la montagne.

Michel DUBOS.

Saint-Sorlin-d'Arves (Savoie)



Vue générale de Saint-Sorlin d'Arves

Saint-Sorlin est un petit village typiquement savoyard de 300 habitants qui peut recevoir jusqu'à 5.000 touristes. Il est situé à 23 kms de Saint-Jean de Maurienne sur la route du col de la Croix de Fer. Il est à 1.540 mètres d'altitude et domine la vallée de la Maurienne. Il est entouré de sommets :

- le Pic de l'Etendard (3.432 mètres),
- la Pointe de Corbier (2.266 mètres),
- de l'Ouillon (2.432 mètres),
- de l'Ormon qui est la plus haute montagne en herbe d'Europe,
- le Mont Charvin (2.204 mètres),
- la Balme (où se trouvent les pistes de ski),
- les trois Aiguilles d'Arves (3.509 mètres pour la plus haute).

L'hiver, Saint-Sorlin est une station très fréquentée. Sur les pentes de la Balme les skieurs ont à leur disposition 11 remontées mécaniques, un télésiège, et une école de ski.

L'été, les gens du village montent leurs bêtes dans les alpages. Le bétail y restera tout l'été. Ils coupent également le blé et cultivent les poireaux. L'hiver ils soignent leurs bêtes, travaillent dans les hôtels ou à l'école de ski.

Enquête faite par les Elèves

Poèmes écrits par des enfants

Je lance une petite boule
du haut de la montagne blanche,
d'un coup de baguette
elle est aussi grande
qu'un petit chalet
Boum !
Fermons les yeux !
Rouvrons-les
la petite boule devenue grosse
a éclaté sur un sapin
Malheur !

Marie-Christine.

La montagne a quelque fois trop
chaud
Alors, elle laisse tomber son
gros manteau blanc
sur le village
et les enfants qui sont en vacances
regardent par les carreaux transparents
l'avalanche
qui tombe qui roule
et soudain éclate
détruisant tout sur son passage.

Sonia.

Les Pharmaciens de Montataire

- Heures d'ouverture : de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 19 h.
- Fermeture hebdomadaire : du samedi 12 h.
au lundi 14 h.

Une Officine assure alors la garde et est ouverte le samedi de 14 h. à 19 h., le dimanche de 9 h. à 12 h., et le lundi de 9 h. à 12 h. En dehors de ces heures, elle exécute les ordonnances urgentes.

- M. DANGLERRE
62, rue de la République Tél. 455.08.68
- M. LAFONT
162, rue Jean Jaurès Tél. 455.07.75
- M. SAVY
96, rue Jean Jaurès Tél. 455.07.31
- Mme SEIGLE-MURANDI
Centre Commercial des Martinets Tél. 455.58.66

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Quelques aspects de l'évolution de Montataire

- Amélioration des conditions d'habitation.
- Croissance de la population.
- Près de 2/3 d'ouvriers.
- 57 % des jeunes femmes travaillent.
- 18 % d'étrangers - immigrés.
- La moitié de la population aux Martinets.
- Dans le bas de la ville, 30 % des logements datent d'avant 1914.

Les résultats des études du recensement de 1975 ne sont pas encore parus. Dès que nous les obtiendrons, nous en extraierons l'essentiel afin de donner une photographie de notre ville prise en mars 1975. Nous espérons être en mesure de le faire lors de la parution du prochain bulletin municipal.

Toutefois, il nous a paru intéressant de porter à votre connaissance quelques informations sur notre ville, extraites d'études réalisées pour l'élaboration du P.O.S. et pour le projet de Z.A.C.

Évolution de la population et du patrimoine immobilier

Période	Population totale	Evolution de la population en		Evolution du patrimoine immobilier en	
		nombre	%	nombre	%
1954	8.555		+ 10,5		+ 3,5
1962	9.630	+ 886	+ 4,0	+ 361	+ 43,0
1968	10.020	+ 390	+ 30,0	+ 1.450	
1975	13.200	+ 3.180			

Quelques vues de Montataire

On remarque que la croissance de la population s'est faite en « dents de scie ». Jusqu'en 1968 : croissance lente ou stagnation. La faible augmentation de la population est due presque exclusivement au surplus des naissances sur les décès. Par contre, à partir de 1968, la croissance s'accélère du fait de la construction de nombreux logements. Il n'y a plus seulement la croissance naturelle interne à la ville, mais aussi un apport de population extérieure.

Autre remarque : la croissance du patrimoine immobilier est plus forte (46,5 % depuis 1962) que celle de la population (34 % pour la même période).

On a donc assisté, durant cette période, à un phénomène de décohabitation. Par exemple : maintien d'une partie de la famille dans le logement ancien, mais installation des autres éléments de la famille dans les logements neufs des Martinets en particulier.

De plus, l'augmentation de logements « vacants » de 111 en 1968 à 209 en 1975, montre également qu'un certain nombre de logements anciens, souvent vétustes, ont été abandonnés au profit de logements plus confortables. Ces logements « vacants » ne sont pas obligatoirement des logements libres, mais souvent des logements devenus inhabitables ou regroupés.

Ces quelques chiffres nous permettent de noter avec satisfaction que la construction de logements neufs a permis à beaucoup de familles de Montataire de se loger dans de meilleures conditions et, le plus souvent, à améliorer la vie familiale.

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE LA POPULATION ACTIVE (entre 1962 et 68)

La catégorie * ouvrière est la catégorie la plus représentée dans la population active de Montataire :

- en 1962 : 68 % de la population,
- en 1968 : 63,5 % de la population.

Les autres catégories, cadres d'une part, employés d'autre part, sont peu nombreuses (moins de 15 % de cadres, moins de 7 % d'employés).

En ce domaine la structure socio-professionnelle de Montataire se distingue nettement de celle de ses voisines immédiates : Creil et Nogent, où les proportions d'ouvriers sont inférieures à 50 %, celles des cadres égales ou supérieures à 20 %, celles des employés supérieures à 10 %.

Nous remarquons également que le taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans est, à Montataire, élevé, et plus fort qu'à Creil, Nogent et l'ensemble de l'Oise :

- Montataire 57 %
- Creil - Nogent 50,5 %
- Oise 52 %

Ceci est le symptôme, non d'un grand nombre d'emplois féminins offerts dans la commune (la plupart doivent aller travailler à l'extérieur), mais de l'implantation à Montataire d'une population assez défavorisée pour laquelle l'entrée dans la vie active de la femme-épouse, ou fille, est une nécessité plus nette qu'ailleurs.

Bien que n'ayant pas encore les résultats du recensement de 1975, on peut penser que le poids de la catégorie « employés » en particulier a augmenté et que le taux d'activité féminine ne s'est pas ralenti.



LA POPULATION ÉTRANGÈRE IMMIGRÉE A MONTATAIRE

Depuis 1962, le nombre et la proportion de population étrangère immigrée, résidant à Montataire, n'a cessé de croître :

1962 : 712 personnes, soit 7,5 % de la population.
 1968 : 891 personnes, soit 9 % de la population.
 1973 : 1.845 personnes.

1975 : on l'estime à plus de 18 % de la population.

Les rythmes d'accroissement de cette population ont été rapides :

1962-68 : + 25 % (contre 1,7 % pour la population française).

1968-1973 : + 107 %.

Une rapide comparaison géographique de la population immigrée à Montataire, Creil et Nogent, fait apparaître que, en proportion :

— C'est à Montataire que se trouve la plus forte concentration d'immigrés : estimation pour 1975 :

Montataire : 18 % de l'ensemble de la population.

Creil : 10,80 % de l'ensemble de la population.

Nogent : 14 % de l'ensemble de la population.

La Municipalité de Montataire ne fait aucune différence entre les travailleurs étrangers, leur famille, et le reste de la population. Elle ne saurait donc être taxée de xénophobie ou de sentiments racistes, mais elle considère que ce pourcentage ne doit plus augmenter, sans quoi il y aurait risques de déséquilibre au détriment de tous.

La Municipalité est d'ailleurs intervenue dans ce sens auprès de l'Office d'H.L.M. de Creil qui a trop tendance à regrouper les travailleurs étrangers à Montataire, en même temps qu'il nous octroie trop facilement les « cas sociaux » rejetés par les autres villes. Cette situation entraîne notamment des déséquilibres sur le plan scolaire, en particulier dans les groupes des cités H.L.M.

Évolution population-logements - 1968-1975 - dans les différents secteurs de Montataire,

Secteurs	Nombre de Logements				Population			
	1968		1975		1968		1975	
Vieux Centre	1344	42,5 %	1290	32 %	3778	38,5 %	3429	26,5 %
Usinor	691	22 %	566	14 %	2180	22 %	1679	26,5 %
Cités (Uhry - Biondi - Guesde)	520	16,5 %	508	12,5 %	1633	16,5 %	1296	10 %
Martinets - Zones pavillonnaires - Fonds de Nogent	467	14,5 %	1561	38,5 %	1841	18,5 %	6187	48 %
Industriel (Sud Déviation)	150	4,5 %	121	3 %	430	4,5 %	309	2,5 %
Ensemble	3172	100	4046	100	9862	100	12900	100

La remarque essentielle, c'est que tous les secteurs, à l'exception des Martinets, connaissent une régression tant du nombre de logements que du volume de population. Même dans le quartier du centre où ont été construits les 228 appartements de la Résidence Hélène, il y a baisse.

Par contre l'on remarque que le quartier Martinets groupe près de la moitié de la population.

Cette situation dans le bas de la ville est due à la disparition de certains logements, au départ de la population, au vieillissement de cette population (d'où la baisse du peuplement qui en découle), au non-renouvellement de la population. C'est d'ailleurs dans ce secteur que se situent plus de 100 logements « vacants ».

Ajoutons également que 70 % des logements des quartiers du bas de la ville datent d'avant 1914.

C'est pourquoi l'étude du plan d'occupation des sols (P.O.S.) amène naturellement à souhaiter des améliorations visant notamment à :

- l'encouragement à la rénovation dans ces quartiers,
- assurer une liaison vivante entre le haut et le bas de la ville, ce qui fait l'objet des études pour une Z.A.C. (zone d'aménagement concerté).

Nous aurons l'occasion de revenir sur toutes ces questions et sur bien d'autres, lors de la présentation du Plan d'Occupation des Sols.

Michel ROGER.

CALCUL - ÉCRITURE - REPROGRAPHIE - MEUBLES

SYSTEMES ÉLECTRONIQUES DE GESTION

Le Spécialiste **OLIVETTI** de votre région, Concessionnaire exclusif à votre disposition

Ets Gérard HENN

Tél. 455.03.87

40, Rue Jean Jaurès

60100 CREIL

TOUT POUR LA MUSIQUE
4 Magasins

M. Chantôme

58, rue Jules Juillet - CREIL - ☎ 455.04.32

Pianos et instruments de musique toutes marques
Vente à crédit

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops

Jus de Fruits - Eaux Minérales

Roger DROUIN

MONTATAIRE

Tél. 455.07.13

3, rue de Condé, 3

CROZATIER MEUBLES

LE N° 1 DU MEUBLE

Toutes les grandes marques de meubles et salons
CENTRE COMMERCIAL ESCALE CREIL - NOGENT
Ouvert Dimanche et Fêtes

COMPIÈGNE AUTO INDUSTRIE

Ets F. Gzubis

Fournitures automobiles et industrielles

COMPIÈGNE - 18, Rue des Lombards

Tél. 440.19.46

Quincaillerie - Ménage - Outillage - Articles de Cadeaux

Georges BRAILLON

75, rue Jean Jaurès - Tél. 455.22.30

MACHINES A COUDRE ET A TRICOTER

C. CRAMPON

39, rue de la République
60160 MONTATAIRE Tél. 455.25.27
Réparations de toutes marques véritables

CADEAUX

JOUETS

"AU CAPRICE"

Maison BONNET

44, rue de la République

MONTATAIRE

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ELECTRO-MÉNAGER
Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

A L'ARC-EN-CIEL

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-FLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE

PEINTURES et VERNIS

astral

- ★ Revêtements spéciaux industriels laques et sous-couches automobiles
- ★ Peintures marines
- ★ Peintures pour professionnels du bâtiment
- ★ Produits spéciaux pour le bricolage

Siège social : 164, rue Ambroise Croizat, 92304 SAINT-DENIS Tél. 820.61.64.

Usine : 18, rue des Déportés - 60 - MONTATAIRE - ☎ 455.35.20

s. a. ZUCCATO

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL

B. P. n° 3 - 60104 CREIL

Tél. 425.09.73

Pompes Funèbres Générales

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE MUNICIPAL DE LA VILLE DE CREIL

30, Rue de la République, 60100 CREIL

☎ 425.02.05

Maurice BAMBIER

notre nouveau Conseiller Général

*Porteur des aspirations démocratiques
défenseur des intérêts de la population
le voici le jour de son élection*



La Municipalité de Montataire m'offre l'occasion de m'adresser à vous dans le Bulletin municipal, quelques semaines après mon élection au Conseil Général. Qu'elle en soit remerciée, comme elle l'est pour l'étroite collaboration qui va nous permettre d'œuvrer toujours plus et mieux, dans le cadre néfaste de la politique gouvernementale actuelle, avec vous, pour lutter contre la misère, contre le chômage, pour le mieux-être et la démocratie.

Quel changement avez-vous trouvé, allez-vous trouver, avec l'élection d'un Conseiller général communiste ?

Une présence déjà, qui remplace l'absence permanente du Conseiller général sortant, qui n'a jamais participé à la vie locale, aux manifestations des organisations et de la Municipalité.

Une participation active aux luttes, aux actions menées par les travailleurs et leurs familles, par la population, pour la satisfaction de leurs revendications, pour résoudre leurs difficultés : grèves pour les salaires, délégations pour éviter les coupures d'eau, etc...

Un intérêt réel, sans empiéter sur les prérogatives municipales, aux grandes questions de votre ville : logement, voirie, équipement, etc... ; notamment en recherchant les moyens de financement nécessaires qui peuvent être décidés par le département.

Enfin, les interventions sur des problèmes particuliers dans le cadre des possibilités que donne le mandat de Conseiller Général. (Interventions auprès des services départementaux, par exemple).

Le fait que le Conseiller général soit communiste comme l'est la Municipalité, facilite sans aucun doute les rapports fructueux, basés sur une même approche et une même compréhension des problèmes, mais cela ne veut pas dire que les rapports avec les autres Municipalités du canton, avec l'ensemble de la population, quelque soit les options politiques de chacune et de chacun, ne peuvent être aussi fructueux.

Elu par une très large majorité, sur la base de la politique d'union du Peuple de France, c'est cette politique, qu'avec votre participation, je continuerai à développer à votre service, pour le changement et la démocratie.

Maurice BAMBIER.

Pour tous vos déplacements : TAXIS - AUTOBUS

Transports EVRARD S.a.

15, rue Jules-Juillet CREIL

☎ 455.02.07

DU MATÉRIEL MODERNE

DES PRIX

Grand Garage des Obiers

Concessionnaire CITROËN

Gérant de la S.A. Bassot et Bonvillain

38, Avenue du 8 Mai - NOGENT-SUR-OISE
Tél. 455.12.62 - 05.24 - 12.74

CITER - Location voitures sans chauffeur
Station-Service et Pneumatiques
79, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455.01.42



RENTABILITE

DISPONIBILITE

SECURITE

Epargne sur livret avec intérêt net d'impôt, Bons anonymes

l'Epargne logement livret ou plan
c'est l'affaire de la CAISSE D'EPARGNE

Connaissez-vous les prêts immobiliers de la Caisse d'Epargne,
pour en savoir plus venez nous voir

Là où est l'ECUREUIL : 65, Rue Jean Jaurès à MONTATAIRE - Tél. 455-23-70

AU MUGUET
FLEURS

Fiançailles - Mariages - Baptêmes - Deuils
Articles funéraires - Gravure - Livraisons à domicile
61, Place de l'Hôtel de Ville
MONTATAIRE

René STRUBBE
"CHEZ GINETTE"

Tél. 455.07.54

A. BOWMAN

PARFUMS
BEAUTÉ

MONTATAIRE

Esthéticienne Diplômée
Soins esthétiques - Epilations - Solarium
47, rue de la République

Tél. 455.16.54

TOUS PRODUITS MÉTALLURGIQUES

DEMOLITION D'USINES

MATERIEL ET FERS DE RÉEMPLOI

Ferrailles - Vieux métaux

Spécialité d'essuyape pour l'industrie

La Récupération de l'Oise

9, Place Auguste Génie

MONTATAIRE

Tél. 455.10.86

**ENTREPRISE DE PEINTURE
ET VITRERIE**

B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie

60160 MONTATAIRE

Tél. 455.07.60

Dragerie - Papiers Peints

Décors - Lettres

Balatum - Tapiflex

Peinture Industrielle

 **JEAN LEFEBVRE** entreprise

**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS**

REVÊTEMENTS INDUSTRIELS

MATÉRIAUX ENROBÉS NOIR ET ROUGE

11, boulevard Jean Mermoz - 92 - NEUILLY-SUR-SEINE
Centre-Oise, rue de la Garenne - SAINT-LEU-D'ESSERENT
Tél. 456.60.93

Le 8 Mai 1945

Cette année encore, à Montataire, nous avons commémoré la victoire sur le nazisme.

Dès lors, une rue en perpétuera le souvenir.

De 1940 jusqu'à la victoire du 8 mai 1945, la France, ainsi que beaucoup d'autres nations du monde, a subi la contrainte la plus obscène, la plus cruelle, qu'ait jamais connue l'humanité.

L'an dernier, de façon très arbitraire et sans aucun scrupule, M. Giscard d'Estaing, en accord avec le Président des Etats-Unis, décrétait de ne plus commémorer le 8 mai et de le rayer du calendrier.

Ceci pour une soi-disante réconciliation européenne. Mais les propos de M. Giscard d'Estaing sont riches de sous-entendus et cachent une politique d'abandon de la souveraineté nationale :

C'est l'annulation de la célébration du 8 mai 1945, puis vient le désir de voir élire un Parlement européen au suffrage universel, et bientôt les principales décisions nationales seront prises à Bonn ou ailleurs, mais non plus à Paris.

Sans attendre, le Conseil municipal de Montataire, à l'unanimité, s'était élevé contre une telle pratique et le 31 mai 1975, il déclarait :

« Constatant avec indignation la décision arbitraire du Président de la République de ne plus commémorer la victoire du 8 mai 1945 sur le nazisme :

S'élève contre cette décision qui constitue une injure à la mémoire de tous les patriotes avec ou sans uniforme et de toutes les victimes de la guerre sacrifiées pour la libération et l'indépendance du pays,

Déclare que l'évocation du retour à la Paix après le conflit le plus destructeur qu'ait connu l'humanité, ne constitue pas une volonté de perpétuer la haine ni de cultiver le souvenir de la guerre, mais au contraire est une contribution des peuples à l'organisation d'un avenir pacifique en Europe,

S'indigne de l'accueil à la télévision du traître tortionnaire Touvier, du S.S. Skorseni, des déclarations à la radio des tenants de la réhabilitation du traître Pétain,

Une telle mansuétude du pouvoir répondant aux exigences d'une politique qui tourne le dos à l'indépendance nationale, marque la volonté d'effacer un passé gênant pour ceux qui rêvent de confier l'arme atomique à la R.F.A. et de ressusciter la C.E.D. Les Français qui entendent rester fidèles aux objectifs fixés par le programme du Conseil National de la Résistance, ne sauraient accepter une telle orientation.

Demande l'annulation de la décision du Président de la République.

Réclame le rétablissement du 8 mai férié et chômé à l'égal du 11 novembre.

Appelle les anciens combattants, les victimes de guerre et tous les démocrates à manifester leur réprobation et à travailler au rapprochement entre tous les peuples, y compris le peuple allemand ».

Cette année, les élus de Montataire voulaient faire de ce 31^e anniversaire une puissante manifestation en souvenir de toutes les victimes du joug fasciste.

Après avoir rallumé la flamme du tombeau des victimes de guerre au cimetière, ils inaugurèrent la rue du 8 Mai 1945 (ancienne rue des Ecoles et en continuation des rues Jacques Duolos et Général de Gaulle).

A cette inauguration, aux côtés de MM. Robert Trin, Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux, étaient présents M. Robert Chambeiron, ancien secrétaire du Conseil National de la Résistance, membre de la direction



M. Robert Trin dévoile la plaque de la rue du 8 Mai 1945



Le Maire, les élus, les personnalités devant la Mairie lors de l'exécution de la Marseillaise

de l'A.N.A.C.R., M. Péries, membre de la direction du Front Progressiste, M. Maurice Bambier, Conseiller général et Secrétaire fédéral de l'Oise du P.C.F., de nombreux membres du P.C., du P.S., de la F.N.D.I.R.P., de l'U.N.C., de l'A.R.A.C., de l'A.C.P.G.O., l'U.C.M.C.E., de l'A.N.A.R.C., de la F.N.A.C.A. (1) et la population venue nombreuse.

Après un retour à la Mairie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, MM. Trin, Péries, Bambier et Chambeiron prirent la parole.

Chacun d'entre eux honorèrent le sacrifice de millions d'être humains, tombés pour la victoire de la démocratie et insistèrent sur le caractère scandaleux de la décision du Président de la République.

En achevant son intervention, Robert Trin déclarait :
« Le 8 mai 1945 est effectivement derrière nous dans l'histoire, mais sa fécondité est présente, elle porte l'avenir, à la condition qu'on en saisisse la portée et qu'elle inspire le combat qui se poursuit.

Nous poursuivrons notre action pour donner au 8 mai sa vraie résonance, celle de la victoire sur les forces du mal, les forces du passé que représente la société capitaliste qui s'écroule et qu'il faut remplacer par la société nouvelle, celle pour laquelle sont morts tant de nos frères, et que ceux qui ont survécu au 8 mai 1945 avaient espéré plus rapide.

Rien ni personne ne pourra arrêter la roue de l'histoire et l'avenir appartient à ceux qui luttent.

Vive le 31^e anniversaire de la victoire ! »

(1) F.N.D.I.R.P. : Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes.

U.N.C. : Union Nationale des Combattants.

A.R.A.C. : Association Républicaine des Anciens Combattants.

A.C.R.G.O. : Association des Combattants Prisonniers de Guerre de l'Oise.

U.C.M.C.E. : Union des Combattants de Montataire et des communes environnantes.

A.N.A.C.R. : Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

F.N.A.C.A. : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

P.C. : Parti Communiste.

P.S. : Parti Socialiste

" La lecture publique et la commune " Le cri d'alarme du Congrès des Centres Culturels

Le Congrès de la Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux vient de se tenir à Metz les 8, 9 et 10 avril.

Le thème discuté a été « La lecture publique et la commune ».

Y participaient cinq représentants de Montataire : Michel ROGER, adjoint au Maire, Michel RINGENBACH, Conseiller Municipal, Bernard PIETERARENS, Responsable du Service Culturel Municipal, Nicole CAPET et Geneviève QUEMIZET, Bibliothécaires.

Ce congrès a lancé un cri d'alarme face à la misère de la lecture en France et plus particulièrement de la lecture publique. La France a consacré à la lecture publique 5 Frs 85 par habitant en 1974 (dont 88 % à la charge des Collectivités locales) alors que le Danemark, par exemple, y consacrait 60 Frs par habitant.

La conséquence de tout cela est le pourcentage dérisoire de 45 % des Français qui lisent, dont 14 % lisent à eux seuls les 3/4 des ouvrages publiés ; 4,5 % des Français fréquentent des bibliothèques publiques, contre 20 % aux Etats-Unis, 30 % en Grande-Bretagne et 32 % en U.R.S.S.

Si des progrès ont été constatés, on le doit pour l'essentiel aux efforts des Municipalités dont les réalisations permettent l'accès aux livres pour toutes les couches de la population, à commencer par les plus démunis.

Pourtant l'aide de l'Etat est dérisoire là aussi. Les constructions de Bibliothèques et leur équipement sont théoriquement subventionnés à 50 %. En réalité, ces subventions dépassent rarement 35 %. Et l'Etat récupère la T.V.A. sur l'ensemble. Pour le fonctionnement la part de l'Etat atteint à peine 4 %.

A Montataire, depuis 10 ans, la Municipalité a ouvert deux bibliothèques municipales : Paul Eluard en 1967 et Elsa Triolet en 1974. Plus de 200 millions y ont été consacrés pendant cette période pour la construction, l'aménagement, l'achat de livres, l'animation et le personnel. L'Etat y a participé pour environ 10 %.



Chacun paraît passionné par la lecture à la Bibliothèque Elsa Triolet

2.750 lecteurs (adultes et enfants) y sont inscrits. Ils disposent de 22.600 livres et au cours de l'année 1975 il y a eu 72.090 prêts, ce qui représente plus de 26 livres par lecteur inscrit. C'est un résultat très satisfaisant qui démontre la vitalité de nos bibliothèques. Ainsi, là où des efforts sont faits, le livre peut atteindre une part importante de la population, y compris parmi les couches les plus défavorisées actuellement.

Mais les difficultés financières des communes, avec la T.V.A., le transfert des charges, l'alourdissement de la fiscalité, pèsent également sur ce secteur. Ainsi, pour le budget 1976, il n'a pas été possible de répondre pleinement aux demandes des bibliothécaires pour l'achat de livres. Il a fallu réduire dans la plupart des chapitres du budget, y compris celui concernant les activités culturelles.

C'est pourquoi les délégués de Montataire au Congrès des Centres Culturels de Metz ont participé pleinement au débat, à l'élaboration des résolutions qui préconisent les solutions pour sauver la lecture publique en France.

Le Congrès lance un cri d'alarme et demande le vote, par le Parlement, d'un collectif budgétaire immédiat. Il

réclame que la participation de l'Etat aux dépenses d'équipement soit de 50 % des coûts réels et qu'elle soit pour le fonctionnement, de 20 % dans l'immédiat (ce qui était prévu au VI^e plan) pour atteindre par la suite 50 %.

De plus, les délégués de Montataire ont approuvé la décision du Congrès d'organiser à l'automne prochain une journée nationale d'action pour le livre et la lecture publique.

Non seulement Montataire s'associera à cette journée nationale d'action, mais elle y contribuera activement avec le concours des nombreux lecteurs des bibliothèques et de toutes les organisations et personnes qui souhaitent une autre politique de la lecture, afin de sortir notre pays de l'ornière du sous-développement, alors qu'il fut celui des lumières.

Michel ROGER.

Le P. O. S. sera présenté à la population en Septembre

L'étude du Plan d'Occupation des Sols de Montataire se poursuit et va entrer dans sa phase terminale.

La Municipalité pense présenter à la population le fruit de ces études en septembre prochain.

Une exposition, avec panneaux et plans détaillés, permettra à la population de se familiariser avec les différents aspects.

Mais rappelons brièvement ce qu'est le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

Il a été institué par la loi d'Orientation Foncière du 31 décembre 1967 pour toutes les agglomérations de plus de 10.000 habitants. Il se substituera au précédent plan d'urbanisme.

— Le P.O.S. fixe les règles d'utilisation des sols pour chaque parcelle de territoire communal. **Tout permis de construire est instruit en fonction des dispositions du Plan d'Occupation des sols** qui, du jour de son application, est valable 5 à 10 ans.

— Le P.O.S. ne fixe pas seulement les règles d'occupation des sols. Il prévoit également les emplacements à réserver pour les équipements publics dont la réalisation est prévue pendant la durée du P.O.S. Il permet de protéger les espaces verts plantés et porte l'indication des voies qui seront élargies.

— Le P.O.S. est élaboré sous l'autorité d'un groupe de travail officiellement constitué et placé sous la présidence du Maire de la Commune.

Actuellement, ce groupe de travail achève la confection du dossier-projet. C'est ce dossier-projet qui sera présenté à la population. Après une première délibération du Conseil Municipal, ce P.O.S. devient exécutoire. Ensuite il est soumis par les services préfectoraux à une enquête publique. Après une deuxième délibération du Conseil Municipal, il est soumis à l'approbation préfectorale. C'est alors que le P.O.S. est définitif, opposable aux collectivités publiques, aux organismes privés, et à toutes personnes.

— Concrètement, le P.O.S. fixe les conditions d'urbanisme et des équipements de la ville pour une durée de 5 à 10 ans. La ville est découpée en zones ayant chacune un règlement permettant ou interdisant la construction, les activités, les types et particularités de chacune.

C'est dire l'importance que les élus y attachent et que doit y accorder la population dont le présent et l'avenir du cadre de vie en dépendent.

C'est pourquoi nous préparerons un bulletin municipal sur ce sujet pour septembre au moment où sera présentée l'exposition à la population. De plus, des réunions et rencontres auront lieu permettant à chacun de s'informer au mieux et de faire connaître son point de vue.

Malheureusement, si le P.O.S. permet une meilleure organisation de l'urbanisme et prévoit les équipements nécessaires, il ne donne pas pour autant aux communes les moyens financiers pour l'appliquer.

Mais le résultat de ces études doit motiver encore plus les élus et la population pour lutter afin d'obtenir ces moyens permettant effectivement une amélioration du cadre de vie.

L'éclair

En 19

incombè

Casi

mation

pour tra

Ex

— A

du st

certai

Lancelo

Cos

qui est

qu'une

...

Le cl

po

En

de d

le p

cette

A

étaie

C

touch

E

vie

vien

Le

d'

le

po

ch

d

à

d

à

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

d

L'éclairage public à Montataire

En 1975, au titre de l'éclairage public, 168.842 Frs incombent à la charge exclusive de la Municipalité. Ceci ne comprenant que les frais issus de la consommation d'électricité ; il faut ajouter d'autres dépenses pour travaux d'aménagement.

Exemples :

— Alimentation en basse tension et éclairage d'ambiance du stade municipal soit 89.500 Frs.

— Mise en conformité du réseau d'éclairage public en certains lieux dits de Montataire (Salengro, Ginisti, Lancelot...) soit 94.000 Frs.

Ces quelques chiffres démontrant la part importante qui est inscrite au budget dans ce domaine ; soulignons qu'une nouvelle fois l'Etat n'apporte aucune aide !

Le chômage, toujours cette préoccupation pour les travailleurs

En un peu plus d'un an (entre 1974 et 1975) le nombre de demandeurs d'emplois a plus que doublé, et depuis le plan Giscard aucun signe ne permet de dire que cette tendance régresse.

A la fin du mois d'avril, plus de 250 chômeurs totaux étaient inscrits à la Mairie de Montataire.

Cette situation est un fléau et pour les familles touchées et pour la commune.

En effet, notre Municipalité ouvrière se soucie de la vie infernale qui est faite aux travailleurs et elle leur vient en aide, même si cela représente un effort financier.

Le bureau d'Etat Civil le jour de pointage des chômeurs



Nous vous rappelons que le pointage a lieu toutes les deux semaines, le mercredi matin de 8 h. 30 à 11 h. 30 à la Mairie (Etat Civil).

Quelques chiffres nous montrent la dégradation continue de la situation de l'emploi dans notre cité.

Années	Nombre de chômeurs inscrits en fin d'année
1960	3
1965	35
1970	80
1971	80
1972	85
1973	75
1974	133
1975	280

De nouveaux locaux pour les Services Techniques

C'est en effet rue Ginisti, à proximité des ateliers municipaux, qu'est situé le bâtiment qui accueillera l'administration des services techniques municipaux.

Cette décision a été rendue nécessaire par le manque de locaux et par la croissance rapide des services à rendre aux administrés.

Ce bâtiment, d'une superficie de 180 m², avec un nombre supérieur de bureaux, offrira une possibilité d'accueil autre qu'actuellement.

Pour cette construction, d'un montant de 250.000 Frs, un emprunt de 112.000 Frs (au taux de 9,25 % en 15 annuités) a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un bon début à Pâques



Pour les Centres aéré et de loisirs

Durant les deux semaines de vacances de Pâques quelque 650 enfants de Montataire renouent avec les centres aéré et de loisirs.

150 enfants en moyenne au Centre aéré.

490 enfants en moyenne au Centre de loisirs (330 grands et 160 petits).

Tous les enfants purent participer pleinement aux activités qui leur étaient proposées dans les domaines sportif, éducatif, dans les sorties (piscine).

Pour parvenir à ce résultat, il faut l'effort et le travail, le dévouement des moniteurs, des monitrices, de l'encadrement, et les efforts financiers de la Municipalité.

Là encore, si la politique gouvernementale était saine, les problèmes seraient moindres ; mais faute de crédits, de locaux adaptés, de matériel, de moniteurs...

Nous vous rappelons que les inscriptions se font :

- en Mairie (Etat Civil),
- à la bibliothèque Paul Eluard,
- à la bibliothèque Elsa Triolet,
- au service municipal Jeunesse et Culture (cinéma Palace).

La fresque de l'école Jacques Decour



Les 2 bas reliefs :

- Une mère chouette et son petit
- Un jeu de dauphins dans l'eau

Dans notre précédent bulletin municipal, nous vous relations la future décoration du Groupe scolaire Jacques Decour.

Aujourd'hui, alors que celle-ci est achevée, nous pouvons découvrir les deux bas reliefs qui la constituent.

Ajoutons que ces éléments constituent un ensemble harmonieux s'insérant parfaitement avec la construction.

COMITÉS D'ENTREPRISE — COLLECTIVITÉS

pour vos
Jouets - Cadeaux - Chocolat - Confiserie

consultez la

Société **CONFIDIS**

12 bis, Rue Antoine Bullot

Tél. 441.40.76

60710 CHEVRIÈRES

— SALLE D'EXPOSITION A VOTRE DISPOSITION —

Une visite s'impose

Le meilleur accueil vous y attend



FORCLUM

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Société de Force et Lumière Electriques

Eclairage privé et public · Equipements usines et centrales ·
Tableaux · Réseaux de distribution · Lignes et postes
toutes tensions

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD

Bâtiment AMPERE N° 1

93153 LE BLANC-MESNIL - Tél. 931.42.41

CENTRE DE CREIL

3, rue Jules Juillet - Tél. 445.11.92 - 455.01.79

edl

les câbles de Lyon

170, avenue Jean-Jaurès 69353 LYON CEDEX 2

Fils et câbles électriques isolés

Liaisons complètes, pose

Magasin central de MONTATAIRE:

60, rue Ginisti - Tél.: 455-54-35

COMME TOUS VOS AMIS ET LEUR FAMILLE

HABILLEZ-VOUS

SPECIALISTE DE LA MESURE INDUSTRIELLE

10, rue Jean Jaurès · CREIL

☎ 455.08.83

Au Chic Parisien

Echos de la vie quotidienne — Echos

Soyons sérieux et disciplinés

Ces articles ne s'adressent qu'aux administrés qui se sentent concernés :

HYGIÈNE :

Nous avons remarqué que de multiples dépôts sauvages de débris étaient épars çà et là à travers la commune, ce qui a pour effet d'attirer la vermine.

Cette situation est inadmissible et intolérable, surtout à Montataire où, dans tous les quartiers, les éboueurs passent régulièrement deux ou trois fois par semaine, sans jamais refuser d'enlever les déchets mis en évidence à l'entrée des propriétés.

D'autre part, nous avons instauré un ramassage mensuel des grosses pièces qui ne peuvent être engouties à l'usine d'incinération. Rappelons les passages :

— les premiers mercredi et jeudi de chaque mois.

Nous regrettons vivement une telle pratique et nous espérons que ceux qui se sont reconnus feront leur examen de conscience et cesseront immédiatement cet égarement passager.

DISCIPLINE POUR LA SÉCURITÉ

Nous avons déjà porté à votre connaissance que les signalisations et les matérialisations routières, souvent demandées par la collectivité, n'étaient pas respectées ; quand elles n'étaient pas détériorées volontairement par de mauvais plaisants.

L'achat et la mise en place de ces signaux coûtent très cher et c'est nous tous qui payons.

Nous ne pouvons tolérer plus longtemps qu'une minorité d'automobilistes indisciplinés apporte une gêne considérable à l'ensemble de la circulation.

Profitez de ces quelques lignes pour rappeler qu'avec l'ouverture du parking Avenue Ambroise Croizat, il n'est plus toléré de stationnement en double file sur la place Auguste Génie devant la Mairie.

Demander à la police de verbaliser n'est pas la solution agréable. Notre souhait c'est que puisse se réaliser, dans l'intérêt commun, une discipline librement consentie par chacun.

Irénée BAS,
Commission Hygiène.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers de Montataire

Centre de 1^{er} intervention



Le Corps de sapeurs-pompiers de Montataire est constitué de 25 hommes. Au cours de l'année 1975, qui a été malheureusement en progression en regard de l'année passée, les pompiers de Montataire sont intervenus 103 fois pour : des incendies, des inondations, des ouvertures de portes, des accidents de la circulation, des nids de guêpes, des feux de cheminées. Ajoutons les sorties pour 4 grands feux (3 chez Chausson et 1 chez Usinor).

A cela, le premier dimanche de chaque mois, de 8 à 12 heures, se déroulent les manœuvres d'entraînement, d'entretien de matériel.

Il est important de souligner le rôle déterminant que joue ce Corps pour la sécurité dans notre collectivité.

Aussi, nous pouvons féliciter tous ces hommes, bénévoles et ayant donc des obligations professionnelles et autres, prêts à intervenir à chaque instant au prix de combien de dangers, pour secourir, sauver des vies.

Chez les Sapeurs-Pompiers de Montataire, le sport tient bonne place. En témoigne leur participation au cross et au parcours sportif des finales départementales et nationales.

Afin de répondre aux besoins d'une cité comme la nôtre, les pompiers disposent d'une gamme de matériel assez importante ; en exemple la tour d'entraînement rendue nécessaire par la hauteur des immeubles d'habitation (le coût de cette réalisation : 53.260 Frs, entièrement à charge de la collectivité).

Au budget 1976, 28.000 francs sont inscrits pour financer ce centre (investissement : 5.000 francs, fonctionnement : 23.000 francs). Là encore, nous subissons les carences de l'Etat : faisant déjà face à de nombreux problèmes financiers, la commune ne reçoit aucune subvention.

La salle de réunions des Martnets Une année bien remplie

L'an passé, cette salle (sous-sol de la Coop) fut mise à la disposition de la population.

Appartenant à l'Office Public d'H.L.M. de Creil, elle a été louée à la commune.

Son emplacement, au cœur de la cité des Martinets, est apprécié de chacun. En effet, située au centre d'une forte concentration urbaine, elle répond à certains besoins que cela entraîne.

C'est ce qui motiva la décision des élus de prendre la location à la charge de la Municipalité et d'en assurer l'entretien.

Les travaux de réfection : double plafond (contre les défauts d'insonorisation), les peintures... revinrent à plus de 36.000 francs.

Aujourd'hui, chacun apprécie le bien-fondé d'une telle opération.

CAFÉ DES SPORTIFS

chez Serge

8, P. Auguste-Génie - MONTATAIRE

☎ 455.14-86

Tous les Résultats Sportifs

Leroy	Essef	Grantil.	Gruin
Ma Maison Mon Jardin			
Inaltera	G. NOYELLE		Décofrance
Nancy	37, Rue de la République		Racorama
	MONTATAIRE		
	Tél. 455.21.07		
	20		MayFair
	grandes marques		
Venilia	de papiers peints		
	et papiers Vinyl		
	aux meilleurs prix		
Follot	Dumas	Vymura	Papirev

MAZOUT - CHARBONS
en tous genres
CUVES avec robinet ou pompe
D. LEMAIRE
53, rue des Ecoles
MONTATAIRE Tél. 455.11.32

INSTALLATIONS SANITAIRES
Accessoires de salles de bains
COUVERTURE PLOMBERIE SANITAIRE
ENTREPRISE J. DEFRANCE
25, rue A. Ribot
60 NOGENT-SUR-OISE Tél. 455.08.58

BOUCHERIE NOUVELLE
DESHAYES René
24, rue de la République
MONTATAIRE
Tél. 455.07.46

J. LOISELEUR & Fils
ENTREPRISE PAYSAGISTE
— ESPACES VERTS
— TERRAINS DE SPORTS
— ENTRETIENS
44, rue Aristide Briand
VILLERS-SAINT-PAUL - 60870 RIEUX - Tél. 455.08.01

monsieur meuble
EVRA
Rue H. Pauquet
CREIL
Centre Ville

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
Henri HAINAULT
594, Rue du 8 Mai 1945 - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

Travaux réalisés :

- Hôtel de Ville de Creil
- Hôtel des Postes de Creil
- Sté Lyonnaise des Eaux - Creil
- CERCHAR
- A.F.T. à Monchy-Saint-Eloi
- Central Téléphonique de Creil
- Centre Leclerc - Montataire
- Centre de Secours - Creil

TERRASSEMENTS

BÉTON ARMÉ

TRAVAUX ADMINISTRATIFS
ET PRIVÉS

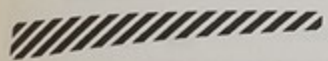
Qualification Professionnelle : 110-133

ES
MAGASIN DE VENTE
les de bains
BERIE SANITAIRE
FRANCE
bot
Tél. 455.08.58

& Fils
GISTE
RTS
Tél. 455.08.01

e
et

Du rire au 11^e festival Art et Culture de Montataire



Placé cette année sous le signe du rire, le festival a abordé tous les genres artistiques : musique, peinture, cinéma, théâtre, variétés.

L'objectif : organiser une fête pour le plus grand public, a été atteint.

C'est la chorale de l'atelier de musique de Montataire qui a eu le privilège d'ouvrir le festival en présentant des chansons « d'hier et d'aujourd'hui ».

Un public nombreux était venu à ce spectacle. Et il en fut ainsi tout au long de ce festival pour rire où l'on put apprécier notamment :

- les films comiques de la « Nuit du rire »,
- les peintures de Mathelin,
- les dessins humoristiques de Siné, Sempé et Chaval,
- le récital Chopin de Chantai Madjouginsky,
- le concert de l'orchestre Jazz Fouchtra.

Et le dimanche 30 mai, c'était la clôture avec la fête.

Il y eut d'abord un défilé folklorique dans les rues de Montataire : des enfants déguisés, des clowns, la fanfare des Beaux Arts.

Vers 15 heures, suivie d'une foule nombreuse, cette parade entra dans l'enceinte du Petit Château soigneusement décoré pour les circonstances.

La fête allait battre son plein avec les démonstrations de danse, de musique des écoles municipales, les spectacles pour enfants du groupe Fatras, le concert Pop du groupe 743 et sans oublier bien sûr les sketches fantastiques de Guy Bedos qui nous fit passer une heure agréable sous le signe du rire.

De nombreux stands également, où l'on pouvait ici, caricaturer les conseillers municipaux ou encore se faire caricaturer, là se restaurer, ailleurs profiter de multiples jeux...

C'est donc après une brillante journée que s'éteignirent les derniers lampions de cette « fête pour rire » ; et les nostalgiques pensaient déjà à ce qu'allaient nous préparer les organisateurs pour le prochain festival « Art et Culture ».



Quelques vues de la fête

MMO *GLACES et VERRES*
Zone Industrielle - NOGENT-SUR-OISE
60100 Creil
INDUSTRIE GROS DETAIL
Tél. 455.07.94 - 455.57.36



résidence

CHARLES V

CREIL

quelques studios - 2-3-4 pièces
LIVRABLES IMMEDIATEMENT

sont encore disponibles
PRIX FERMES ET DEFINITIFS

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
angle rue Despinas et rue Brobeil
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
les samedi - dimanche - lundi et mercredi

demandez notre documentation

pour recevoir une documentation CHARLES V ren-
voyer ce bon à : **APROMO - 89, rue Jules-Vallès**
93330 PIERREFITTE

☎ 822.84.61

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Taxis GUY CAZET

POUR TOUS VOS DEPLACEMENTS
ET HOPITAUX - CLINIQUES - MATERNITES
Taxis agréés par les Caisses de Sécurité Sociale
et Mutuelles

☎ 455.26.13

auto démolition

J. Oudazd

R.N. 16 - LAIGNEVILLE

☎ 455.05.05

Cabinet Immobilier Saint-Denis

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES
LOTISSEMENTS - LOCATIONS

2 Agences : **ESTRÉES-SAINT-DENIS**
49, Avenue de Flandre - ☎ 441.33.82

MONTATAIRE, 55 bis, rue de la République

Une équipe sérieuse, compétente, dynamique
à votre service...

André DENEL

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS toutes distances
GARDE-MEUBLES

63, rue Demagnez
NOGENT-SUR-OISE - 60100 CREIL ☎ 455.04.92

Service régulier sur Paris tous les jours

TOUS LES PRODUITS SHELL
CARBURANTS - LUBRIFIANTS - FUELS

COPITHERM

THERMO-SHELL CHAUFFAGE SERVICE

finance, entretien, ravitaille votre installation de chauffage
10, Rue Jessé, 60100 **CREIL**

Tél. 455.22.06 - 455.29.93

Boufflette

tout, absolument tout pour construire, rénover et équiper la maison



Ouvert tous les jours et samedi

Accès facile - Parking - Zone Industrielle - CREIL - Nogent-Villers 2, rue du Marais Sec
☎ (4) 455.25.40

Renseignements divers

Les permanences de vos élus

Monsieur Robert TRIN, Maire, tous les jours de 11 à 12 heures et sur rendez-vous.
Messieurs et Mesdames les adjoints et les conseillers : sur rendez-vous.

Les principaux services municipaux

HOTEL DE VILLE - Tél. 455.07.07 ou 455.02.00
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 18 heures.
Vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 45.
Samedi, de 8 h. 30 à 12 heures.

CENTRE MARCEL CACHIN - 31, rue de la République - Tél. 455.25.31

Mêmes jours et mêmes horaires que l'Hôtel de Ville.
Il comprend : Centre de Protection Maternelle et Infantile - Soins - Bureau d'Aide Sociale.

CRÈCHE MUNICIPALE LOUISE MICHEL - 2, Avenue Paul Vaillant Couturier - Tél. 455.41.15.

Se renseigner auprès de Madame la Directrice.

CANTINE SCOLAIRE - Se renseigner auprès de Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des Etablissements scolaires.

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE ET CULTURE - 94, rue Jean Jaurès, Le Palace - Tél. 455.08.54

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

Samedi, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

BIBLIOTHÈQUE ELSA TRIOLET - (Martinets) Tél. 455.46.57

Mardi de 14 à 19 h.

Mercredi de 9 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

Jeudi de 14 à 18 h.

Vendredi de 14 à 18 h.

Samedi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

BIBLIOTHÈQUE PAUL ELUARD - Rue des Déportés) - Tél. 455.00.64

Mardi de 14 h. à 18 h. 30.

Mercredi de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h.

Jeudi de 14 à 18 h.

Vendredi de 14 à 18 h.

Samedi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE ET CULTURE SE TIENT A VOTRE DISPOSITION POUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ATELIERS MUNICIPAUX, LES CENTRES AERES ET DE LOISIRS...

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

De nombreux clubs existent : football - volley-ball - hand-ball - basket-ball - ping-pong - judo - gymnastique - tir à l'arc - pétanque - billard - athlétisme - gymnastique volontaire féminine.

Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la Salle des sports Marcel Cœne, Avenue Guy Moquet, tél. 455.19.71 ou auprès des clubs.

POUR LES JEUNES...

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE - Cavée d'Angy - Tél. 455.26.94

Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 19 h. et de 20 h. 30 à 23 h.

De nombreuses activités : Equitation - Voile - Canoë - Archéologie - Ciné-Club - Photo-Club - Théâtre - Mimes - Audio-Visuel - Emaux - Modélisme - Sorties - Expositions.

LES PERMANENCES AU SOUS-SOL DE LA MAIRIE

(à partir de 14 h.)

— **Contributions directes** : le dernier vendredi de chaque mois.

— **C.C.A.S. (Retraités et Retraitables)** : le 4^e mercredi de chaque mois.

Comment est remplie une facture d'eau

Communiqué de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage

Pour beaucoup d'entre vous, une facture d'eau peut paraître complexe avec ses taxes, redevances et diverses sujétions l'accompagnant.

La quittance apparaît, au préalable, sous deux rubriques :

- la partie eau
- la partie assainissement

La partie assainissement ne concerne, évidemment, que les riverains d'immeubles raccordables au réseau d'assainissement du District de CREIL.

Pour la compréhension du lecteur, nous avons pris l'exemple d'un abonné habitant dans un immeuble collectif desservi par un compteur d'eau froide de 15 mm à MONTATAIRE.

Date relevé fin de période (Avril 1976)		Différence entre les 2 relevés = consommation réelle		Valeur eau H.T. de 180 m3		Surtaxe District 0,06 x 180	
Durée de la période concernée : 6 mois		Relevés du compteur en début et en fin de période		Prix du m3 d'eau y compris redevance Bassin		Redevance & entretien compteur (+ entretien branchement ou droit de relève) 12,42+7,06	
Redevance Fonds National = 0,065 F Redevance Pollution = 0,33 F 0,395 F/m3							
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)
ÉCHÉANCE	RELÈVÉ	VOLUME A FACTURER	PRIX AU M3	VALEUR	REDEVANCES	ENCAIST. POUR COLLECTIVITÉ	T.V.A. ACQUITTÉE SUR DÉBITS
DATE	ANCIEN NOUVEAU	CONS. OU MINIMUM EXCÉDENT	CONS. OU MINIMUM EXCÉDENT		SOUIMISES A T.V.A. NON SOUMISES	SOUIMISES A T.V.A. NON SOUMISES	
Eau	0604 76 0 2300 2480	180	1,8895	340,11	19,48	10,80 71,10	25,93
Assaint		180	1,00	180,00			12,60
MONTANT A PAYER		PROPRIÉTÉ DESSERVIE		DESTINATAIRE		MONTANT T.T.C.	
660,02		Références		ME=I-DIV=0		660,02	
60.414.00640				60.414.0640			
0000.00000				0000.00000			
		Consommation réelle soumise à Redevance Assainissement		Valeur Asst hors TVA		TVA sur colonne (e): 340,11 x 7% = 23,81	
				Redevance Asst hors TVA		(f): 12,42 x 7% = 0,87	
						droit de relève : 7,06 x 7% = 0,49	
						(g): 10,80 x 7% = 0,76	
						25,93	
						340,11 F	
						180,00	
						19,48	
						10,80	
						71,10	
						25,93	
						12,60	
						660,02 F	

En cas d'urgence...

SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS			
Pompiers de Montataire	455.08.87		
Pompiers de Creil	18		
DOCTEURS			
HANNOUN, 38, rue Roger Salengro	455.10.46		
KESSLER, 4, rue de Condé	455.14.06		
LEVY, 86 bis, rue Jean Jaurès,	455.07.91		
COHEN, 86 bis, rue Jean Jaurès	455.07.91		
BENEGMOS, 86 bis, rue Jean Jaurès	455.07.91		
SALMONA, 86 bis, rue Jean Jaurès	455.07.91		
AZOULAY et CHAPTINEN, Radiologues, 86 bis, rue Jean Jaurès	455.15.35		
PHARMACIENS			
SAVY-BARTEAU, 96, rue Jean Jaurès	455.07.31		
DANGLETERRE, 62, rue de la République	455.08.68		
LAFONT, 162, rue Jean Jaurès	455.07.75		
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets	455.58.66		
DENTISTES			
LANGLOIS, 82, rue Victor Hugo	455.43.75		
DHALLU-GEFFROY, 56, rue de la République	455.07.93		
POLYCLINIQUE, rue Armand Desnosse	455.21.56		
SERVICE DES EAUX			
Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, rue Buhl, Creil	425.25.22		
AMBULANCE			
AMBULANCES DE MONTATAIRE	455.98.64		
TAXIS			
CAZET	455.26.13		
LEGRAS	455.07.45		
PIQUET	455.21.88		
WAVRANT	455.51.20		
MATERNITÉS			
CREIL, Parc Rouher	425.01.97		
SENLIS	453.01.71		
HOPITAUX			
CREIL	425.00.67		
SENLIS	453.01.71		
BEAUVAIS	445.04.94		
CLERMONT (Hôpital Général)	450.04.28		
CLERMONT (Hôpital Psychiatrique)	450.08.60		
COMPIÈGNE	440.17.70		
CHANTILLY	457.31.40		
INFIRMIERS			
Mme HEURTEUR-MONVOISIN, 73, rue Jean Jaurès	455.53.59		
LESAGE, 84, rue Anatole France 31, rue de la République (Centre Marcel Cachin)	455.18.00 455.25.31		
POLICE			
Commissariat de Montataire	455.07.47		
Commissariat de Creil	425.17.17		
Gendarmerie de Montataire	455.07.14		
Police Secours	17		



A VOTRE SERVICE
2 véhicules de 1^{re} urgence
1 véhicule de réanimation

JOUR **455 - 98 - 64** NUIT

Les Ambulances de Montataire

Siège social : Rue des Fontaines - SAINT-VAAST-LES-MELLO 60910

J. PROVIN

Véhicules tout confort
 Poste d'oxygénothérapie
 Matelas coquille

Service rapide
 Equipement radio-téléphone

Tarif préfectoral remboursé
 à 100 % pour tous les assurés
 sociaux

Pour une entrée ou une
 sortie d'un Hôpital ou Clinique

Pour une radio ou rééducation

Pour une consultation ou un
 traitement par rayons

Pour une maternité, un accident
 du travail ou de la route

Pour manifestations sportives

Pour tous malades assis - Taxi sanitaire



CAFÉ - ÉPICERIE
Chez Michel BIONNE
75, rue Victor Hugo ☎ 455.07.62 60 - MONTATAIRE
TOUS LES RÉSULTATS SPORTIFS DU DIMANCHE

POUR ENLEVER GRATUITEMENT VOS EPAVES
Verziez Raymond
Casseur agréé
MOGNEVILLE - LIANCOURT 60140 - ☎ 473.01.89

LA LYONNAISE DES EAUX
dans votre région
RÉGION PARISIENNE NORD
Rue Buhl - B. P. n° 11
60103 CREIL Cedex
Tél. 425.25.22

**la lyonnaise
des eaux**

une société de services au service
des collectivités locales

production
distribution
assainissement
gestion
des Services Municipaux

Entreprise de Travaux publics



SCHKIWISK

60270 Gouvieux

Tél. 457.28.77

Creil Pneumatiques (SITEC)

2, route de Creil (C.D. 92)

STATION SECURITE

60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT

Tél. 456.62.56



Chauffage
Ventilation
Plomberie
Sanitaire

Chauffage électrique intégré

S. A. DESSAINT

110, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE

Tél. 455.07.99